

Votre magazine
municipal

Infos

Saint-Maur

N°90

SEPTEMBRE
2018

SM

BONNE RENTRÉE À SAINT-MAUR

Du bio tous les jours à la cantine
4 millions d'euros de travaux dans les écoles
Une offre éducative toujours exceptionnelle



Interview de rentrée
de Sylvain Berrios
p.5



Cinéma de Saint-Maur, une
rentrée pleine de nouveautés
p.41



Portrait : Frédéric Favreau,
le boulanger de l'excellence
p.33

NOTRE FORCE C'EST LA POSE... et la qualité française !



**VU À LA
TV**

**RDV AVANT
LE 31 OCTOBRE**

Pour bénéficier jusqu'à
2000€ de remise*



EN EXCLUSIVITÉ !



Portes ALU - modèles ESSE et GRAMINIS

NOUVEAU !



Fenêtre PVC - Gamme RÉFÉRENS



Portail ALU - Modèle BULLE



Coulissant ALU - Gamme RADIANS

Découvrez aussi nos PORTES BLINDÉES...
...pour appartements et pavillons

a2p BP1



PICARD
Depuis 1720 SERRURES

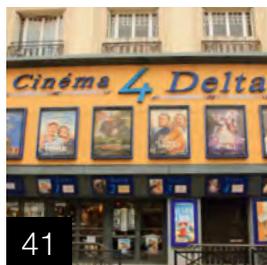
Ouvertures

FENÊTRES . PORTES . VOLETS . PORTAILS . CLÔTURES . STORES
PORTES DE GARAGE . PORTES BLINDÉES . VÉRANDAS

Avec nous, c'est plus sûr.

PROXIRÉNOV • 01.84.23.02.02 • 8 avenue du Bac - St Maur/La Varenne

www.proxirenov.com



C'est la rentrée!

INTERVIEW 5

Sylvain Berrios répond aux questions de Saint-Maur Infos sur les sujets d'actualité

VIE LOCALE 9

Contrat financier avec l'État : Saint-Maur s'engage !

MÉMOIRE 19

Il y a 100 ans, l'Armistice : le programme des événements

DÉVELOPPEMENT DURABLE 20

DOSSIER : C'EST LA RENTRÉE 23

PORTRAIT 33

Frédéric Favreau : au four et au pétrin

VIE ÉCONOMIQUE 35

CULTURE 41

Cinéma de Saint-Maur : une programmation qui démarre fort !
Le Festival du court-métrage célèbre les 60 ans de Mon Oncle !

EXPRESSION POLITIQUE 48

Saint-Maur connectée



SAINT-MAUR AU QUOTIDIEN
Rejoignez-nous !
Agenda du week-end, événements,
infos en temps réel...



SAINT-MAUR EN DIRECT
Suivez-nous !
Alertes, actualités, en direct...



CAPTUREZ L'INSTANT SAINT-MAURIEN
Partageons nos photos !
Notre Ville en images...



La fabrication de ce numéro a été financée à 120 % par les annonceurs publicitaires. Merci à eux pour leur confiance !



Pour retrouver nos actualités en vidéo, flashez-moi avec votre téléphone !

Directeur de la publication : Sylvain Berrios
Directeur de la communication : Béatrice Déon
Rédaction, création graphique et régie publicitaire : Service communication
Crédit photos : Mairie de Saint-Maur-des-Fossés
Impression : Imprimerie de Compiègne
Dépôt légal : 2005

Hôtel de Ville - Avenue Charles-de-Gaulle
01 45 11 65 65





VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

VISITES

D'ATELIERS

D'ARTISTES

samedi 29 &
dimanche 30 septembre 2018
de 14 h à 19 h

Préparez votre parcours à l'Artothèque
à partir du samedi 22 septembre
Carré Médicis • 5, rue Saint-Hilaire
01 48 86 23 32 • saint-maur.com



@VilleSaintMaur
saint-maur.com

Finances, investissements scolaires, développement durable...

À l'occasion de la rentrée, Sylvain Berrios répond aux questions de Saint-Maur Infos sur les sujets d'actualité.



Saint-Maur Infos : Monsieur le Maire, quel est le principal dossier sur lequel vous allez travailler dans les prochaines semaines ?

Dans l'immédiat, c'est la rentrée scolaire qui nous mobilise. Nous avons engagé près de 4 millions d'euros de travaux dans les écoles sur la seule période estivale, pour un budget annuel d'investissement de 5 millions d'euros dédié au secteur scolaire. On ne le mesure peut-être pas, mais c'est un vrai changement : **pendant 30 ans, nos grands équipements scolaires, culturels et sportifs n'ont pas été entretenus.** Quand j'ai été élu, il pleuvait dans certaines écoles ! Aujourd'hui, les groupes scolaires font l'objet d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes, qui se déroulent principalement l'été. Les services municipaux ont travaillé d'arrache-pied à la coordination de ces chantiers pour un résultat, je crois, très satisfaisant. Le budget de fonctionnement des écoles, que nous prenons entièrement en charge, s'élève, quant à lui, à 20 millions d'euros. Des restrictions budgétaires ont été mises en œuvre, mais ce budget demeure toujours plus élevé qu'en 2014

- il était alors de 18 millions d'euros -, et reste le plus élevé de la Ville. A la rentrée, les enfants continueront ainsi de bénéficier de 85€ par élève au titre de ce que l'on appelle la dotation-élève, permettant aux écoles de commander livres, matériels pédagogiques et fournitures scolaires. La moyenne du Val-de-Marne est de l'ordre de 35€. Certes, la réussite des enfants repose sur la compétence des professeurs, et nous avons la chance de compter d'excellents professeurs à Saint-Maur, mais la Ville fait aussi en sorte que les élèves saint-mauriens bénéficient des moyens matériels pour réussir.

SMI : A la rentrée les tarifs périscolaires (cantine, accueils de loisirs...) augmentent pour une majorité des familles. Expliquez-nous pourquoi.

Auparavant, c'était le contribuable qui payait, ou plutôt le contribuable de demain parce que la Ville faisait systématiquement le choix de se réendetter. Et à quel prix... **Si des emprunts toxiques ont été souscrits par le passé, c'était précisément pour trouver des solutions immédiates permettant de reporter le financement à plus tard, au prix d'une volatilité des taux d'intérêt dont on a mis des années à sortir !** Je ne souhaite pas retomber dans les travers de mes prédécesseurs.

Par ailleurs, les tarifs périscolaires n'augmentent pas pour toutes les familles : Ils diminuent notamment pour les moins favorisées, ce qui était important pour l'équipe municipale. On doit prendre en compte les ressources de toutes les familles. Ensuite, les collectivités locales, et Saint-Maur n'y échappe pas, sont rattrapées par le principe de réalité. Des contraintes accrues s'imposent à elles. Et les Chambres Régionales des Comptes estiment que les prestations municipales doivent être en priorité payées par ceux qui les utilisent : la contribution des usagers devait augmenter. Jusqu'à présent, les prestations périscolaires étaient financées en moyenne à 80% par la Ville et à 20% par les utilisateurs. Désormais le taux de participation des familles aux prestations est de l'ordre de 40%. En outre, les charges que paie la Ville pour maintenir un haut niveau de prestations, tant dans l'amplitude horaire, la variété de l'offre que dans le niveau et la qualité d'encadrement des enfants, ont augmenté. **Des personnels formés et qualifiés coûtent plus cher, c'est un fait.** Je ne nie pas l'augmentation que représente

la hausse des tarifs sur un budget familial, mais je crois que chacun doit être conscient que la qualité a un coût, que le service public a un coût, et que la solidarité prend tout son sens lorsqu'il est question de l'accompagnement de nos enfants.



5 millions d'euros de travaux investis cette année dans les écoles

SMI : Pourquoi ne pas avoir simplement supprimé des services ?

C'était une possibilité que nous avons écartée. On pouvait en effet décider de supprimer l'accueil du matin. Ou les Ateliers Soleil, pourtant plébiscités par les familles. Ou encore la garderie du soir après 18h. On aurait pu aussi réduire l'amplitude horaire. Ou limiter le nombre d'enfants accueillis en établissant des critères de priorité. Nous n'avons pas fait ce choix. De nombreux parents travaillent en région parisienne, certains ont besoin de déposer les enfants tôt, d'autres de les rechercher plus tard. **A Saint-Maur, l'offre d'accueil est large et de qualité pour les enfants. Elle sécurise les parents et participe du choix des familles de s'installer à Saint-Maur et d'y rester.** Certains regrettent de devoir réserver à l'avance. J'observe que dans d'autres communes, on doit réserver au trimestre, parfois à l'année, sans possibilité de changement. A Saint-Maur, cela reste souple. Le dispositif de réservation permet aux services municipaux d'anticiper le bon dimensionnement des effectifs d'encadrement. S'agissant de la cantine, cette obligation a été ramenée de 21 jours à 15 jours à la demande des fédérations de parents d'élèves. Enfin, à la rentrée, **les enfants bénéficieront du bio dans les cantines tous les jours, d'un menu végétarien par semaine, et de produits sélectionnés**, acheminés au travers de filière courtes ou directement auprès des producteurs locaux. C'est un réel progrès.

SMI : Vous avez choisi d'engager des investissements importants : outre les écoles, on compte le nouveau stade Chéron largement utilisé par les scolaires, le Théâtre, qui accueillera prochainement une nouvelle saison et plusieurs

centaines de classes... Et le cinéma du 4 Delta vient d'être repris par la Ville. N'est-ce pas contradictoire avec le coup de vis donné aux dépenses depuis quatre ans ?

Non. J'ai conscience que c'est un peu technique, mais la comptabilité publique se divise en deux types de dépenses : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Elles ne sont pas de même nature. **C'est parce que nous économisons dans le fonctionnement de la collectivité que nous retrouvons des capacités de financement de l'investissement sans endetter davantage la Ville.** Si on n'effectue pas ce travail d'économies sur les dépenses de fonctionnement, on ne peut pas investir. Quand j'ai pris mes fonctions, j'ai été informé par le comptable public que la Ville était en cessation de paiement. Nous nous employons à redresser les finances communales, mais cela ne signifie pas renoncer aux investissements d'avenir. On peut toujours ajouter de l'austérité à l'austérité, ce n'est pas ma volonté. Saint-Maur doit s'adapter, se transformer, ET rayonner. Il faut continuer à porter des projets d'avenir sans quoi on appauvrit la Ville.

« On me dit « avant on ne payait pas ». C'est vrai. Avant, on endettait la Ville pour couvrir les dépenses et faire croire que le service public n'avait pas de coût »

SMI : Justement, vous avez mis fin aux emprunts toxiques mais la Ville demeure très endettée. Vous avez assaini la dette mais elle est toujours là...

Effectivement. Nos prédécesseurs nous ont laissé une facture monumentale de 250 millions d'euros de dette. Nous essayons d'accélérer le remboursement et d'améliorer notre capacité de désendettement. Il faut toujours faire d'un mal un bien : j'ai indiqué que la Ville ne s'endetterait plus, il faut donc trouver d'autres modes de financement. Certains diront : « c'est facile, vous augmentez les impôts et les tarifs ! ». Non, ce n'est pas facile. **Même en augmentant les impôts et les tarifs, nous ne réussissons pas du jour au lendemain à éponger la dette.** J'ai aussi fait le choix de vendre du patrimoine communal, et nous avons engagé la remise en concurrence de l'ensemble des marchés publics. Par exemple, nous avons diminué de 50% les frais d'impression du magazine en changeant d'imprimeur. Nous avons aussi sollicité des subventions. Et nous lancerons dans quelques semaines un projet de fonds de soutien pour du mécénat privé. Est-ce que les saint-mauriens sont mis à contribution ? La réponse est oui. Mais je crois qu'ils savent pourquoi ils contribuent.

« Il ne s'agit pas d'ajouter de l'austérité à l'austérité. Nous économisons pour désendetter la Ville et pour investir »

SMI : Communication, voirie... La Ville a engagé plusieurs procédures devant les tribunaux pour dénoncer la mauvaise exécution des contrats de marchés publics. Où en est-on ?

Cela fait partie des dossiers d'actualité. Malheureusement, nous avons constaté des irrégularités dans tous les marchés que nous avons contrôlés. Nous avons saisi les tribunaux, mais cela ne se fait pas sans heurts. Signaler des irrégularités conduit les entreprises visées à m'accuser de diffamation. **J'ai subi personnellement des pressions, des fonctionnaires en ont subi également parce que nous soulevons des lièvres... La justice tranchera.** J'observe que, depuis le début de mon mandat, tous les signalements au Procureur de la République ont donné lieu à l'ouverture d'une enquête de police, souvent de la Brigade financière, avec d'ores et déjà des suites pénales. Certaines enquêtes de police sont achevées et ont été transmises à un juge, d'autres ont été jugées en première instance, d'autres enfin sont au stade de la procédure. Je ne suis pas particulièrement procédurier, mais j'entends que la Ville soit remboursée lorsque des contrats n'ont pas été correctement exécutés. C'est de l'argent public : il est normal que les Saint-Mauriens soient remboursés.



Le contrat financier signé avec l'État a été approuvé le 28 juin par le Conseil municipal

SMI : Saint-Maur vient de signer un contrat financier avec l'Etat. On peut donc supposer que sa situation financière est assainie ?

Le Gouvernement souhaite réduire les dépenses de fonctionnement des collectivités locales et accélérer leur désendettement en fixant des objectifs clairs inscrits dans la loi de finances. C'était l'objet de

ce fameux contrat financier. Les villes qui ont accepté de s'engager bénéficient d'un soutien de l'Etat pour certaines actions d'investissement, et d'un dialogue renforcé. Bien sûr, on peut s'arc-bouter et faire valoir que l'Etat applique aux collectivités locales ce qu'il est incapable de s'appliquer à lui-même, et reporte ainsi la charge et l'impopularité des efforts financiers et fiscaux sur les communes. Tout cela est vrai. Il n'en demeure pas moins que les efforts demandés étaient ceux déjà engagés par la Ville afin d'assainir ses finances. Ce contrat confirme que la trajectoire financière et budgétaire sur laquelle nous nous sommes engagés en 2014 est la bonne et qu'elle répond aux règles de bonne gestion. Nous verrons le bout du tunnel en 2025, à condition de tenir le cap.



La Ville a mis en place une « commission vélo » qui doit proposer des solutions pour faciliter les mobilités douces

SMI : Stratégie de développement durable, bords de Marne apaisés, commission vélo... Saint-Maur fait-elle sa « révolution verte » ?

Non, je dirais plutôt que Saint-Maur suit son chemin. Par sa géographie, Saint-Maur a naturellement vocation à être motrice sur ce dossier. Je considère qu'on doit accélérer, et nous le faisons. Jardins thérapeutiques, jardin pédagogique, végétalisation, nous progressons. Mais **cela fait partie de l'ADN de Saint-Maur** : l'objectif baignade a été engagé par le prédécesseur de mon prédécesseur, Jean-Louis Beaumont. Nous donnons un coup d'accélérateur. En ce qui concerne le vélo, on a longtemps été hésitants, c'est vrai. On doit s'engager de manière dynamique, adapter la voirie, revoir la place de la voiture, penser aussi la place des piétons. Et je crois qu'en matière de développement durable, l'école est le meilleur vecteur : les enfants ont une vraie capacité de compréhension, d'innovation et de transmission sur ces sujets. Le développement durable permet aussi de mieux comprendre la notion d'intérêt général dans un contexte où chacun a tendance à demander, voire exiger, des choses pour lui-même en priorité. **Le développement durable permet d'exiger, pour la Ville, quelque chose de commun.**

Grand Paris Express : un an après la signature de la Charte, où en sont les engagements pris par Eiffage ?

Le 22 août 2017, Sylvain Berrios, Maire de Saint-Maur, et Benoît de Ruffray, Président d'Eiffage, signaient une Charte de développement durable et de responsabilité sociétale dans laquelle l'entreprise de travaux publics prenait de sérieux engagements, concertés avec la Ville. Alors que les travaux des parois moulées ont débuté cet été sur le site du puits de secours de l'Abbaye, et que le chantier entre dans sa phase intensive, Saint-Maur Infos fait le point sur les engagements pris il y a un an.

Une réduction significative des impacts de l'usine d'enrobage de Bonneuil

Première pierre d'achoppement, de longue date, l'usine d'enrobés implantée sur le port de Bonneuil pour laquelle la Ville s'était fortement mobilisée lors de son installation. La Charte prévoyait l'abandon de l'utilisation du lignite, afin de limiter les pollutions. Depuis, **Eiffage a remplacé le lignite par une utilisation exclusive du gaz**, très significativement moins émetteur. Autre engagement pris, le plafonnement de production à 250 000 tonnes par an, alors que le site industriel est en capacité d'en produire un million. D'après les informations communiquées à la Ville par le groupe Eiffage, **les données cumulées font état de 120 415 tonnes produites à fin 2017**, et le volume semestriel sur la période de janvier à juillet 2018 s'établit à 35 765 t contre 49 720 t à fin juin 2017. Par ailleurs, des contacts ont été pris, courant juin, avec le port de Bonneuil en vue de la réalisation d'une étude consolidée des pollutions, réclamée de longue date par la Ville.

Nuisances sur les chantiers : des points de grande vigilance

Si le chantier de la gare du Grand Paris Express, sur le site de la gare et celui du puits de secours, occasionne des nuisances importantes pour les riverains, la Société du Grand Paris a pris l'engagement devant le Conseil municipal de respecter les horaires de chantier. De son côté, Eiffage avait assuré il y a un an qu'il privilégierait les itinéraires alternatifs des camions, en évitant les voies communales. Si les camions quittent le site nettoyés et empruntent les axes départementaux, de rares dérogations aux schémas de circulation fixés par arrêtés municipaux ont été relevées et fermement dénoncées. Par ailleurs, la Ville demeure très attentive à tous les risques éventuels de pollution, notamment aux déversements accidentels qui pourraient intervenir sur la voie publique.

Retrouvez le détail des travaux et des nuisances éventuelles, en temps réel, sur :

www.ligne15.saintmaur.eiffage.fr



L'engagement en faveur de la préservation des milieux aquatiques : des initiatives en cours

Lors de la signature de la Charte, Benoît de Ruffray, président d'Eiffage, avait insisté sur la responsabilité environnementale d'Eiffage sur ses chantiers. Engagement avait été pris en ce sens puisque **20 000 € avaient été débloqués par l'entreprise de BTP pour financer des études complémentaires sur le projet Marne 2022**. « Nous allons transmettre prochainement à Eiffage les projets d'études qui pourraient être retenus dans ce cadre », pointe Claire Beyeler, chargée de mission au syndicat Marne Vive. Dans le même temps, un étudiant du master Bioterre – Biodiversité, territoire, environnement – de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne travaille sur la question du retour à la qualité des eaux de baignade et du développement de la biodiversité en lien avec les grands chantiers de Saint-Maur. Un rapport sera établi à l'issue de ses travaux, d'une durée de six mois.

Favoriser l'activité locale et l'emploi : engagement tenu, mais peu de Saint-Mauriens mobilisés

Ultime volet de la Charte, Eiffage s'était engagé à favoriser la participation des acteurs économiques locaux pour la réalisation de la gare du Grand Paris ou, indirectement, concourir à la vie du chantier (restauration, pressing etc.). Si la sous-traitance n'a pas encore réellement débuté, Eiffage a adressé un questionnaire à l'ensemble des collaborateurs appelés à travailler sur le chantier, afin d'évaluer leurs besoins et d'estimer les retombées attendues pour les commerces avoisinants. Quant aux clauses d'insertion, elles sont respectées : « plus de 34 000 heures ont déjà été réalisées, sur les 240 000 prévues », souligne Benoît Maureau, Directeur commercial et développement d'Eiffage Génie Civil. Avec un petit regret toutefois : les candidats saint-mauriens en recherche de formations qualifiantes sont peu nombreux. L'occasion pour la Ville d'inciter les habitants à relever le défi : des réunions d'information seront organisées à cet effet prochainement.

Contrat financier avec l'État : Saint-Maur s'engage !



Saint-Maur Infos a interrogé Laurent Prévost, préfet du Val-de-Marne.

Le 28 juin dernier, Sylvain Berrios, Maire de Saint-Maur et Laurent Prévost, Préfet du Val-de-Marne, signaient un « contrat financier ». Cette contractualisation avec l'État permet à Saint-Maur de garantir et préserver ses choix fondamentaux pour l'assainissement des finances communales, la promotion d'un urbanisme à taille humaine, l'engagement sécurisé des investissements indispensables pour les écoles, la culture et le sport, la préservation de services aux usagers de qualité.

- **Monsieur le Préfet, dans quel climat s'est déroulée la négociation du contrat liant la Ville à l'Etat ?**

Laurent Prévost : Les services de l'Etat concernés et ceux de la commune ont collaboré sereinement et efficacement dans un climat de discussions franches et constructives. De nombreux échanges ont permis de convenir d'un taux d'évolution des dépenses de fonctionnement adéquat, fixé pour Saint-Maur à 1,025% sur la période 2018-2020. Cet objectif a fait l'objet d'une approche personnalisée et négociée, pour que ce taux d'évolution soit avant tout adapté à la situation de la commune.

- **En quoi considérez-vous cette démarche comme vertueuse ?**

L.P : La ville de Saint-Maur s'est engagée, comme 70% des collectivités à qui cela a été proposé au niveau national, dans une nouvelle approche des relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales. L'État a fait le pari de la confiance dans la responsabilité des collectivités en choisissant de maintenir constant le niveau global des dotations des collectivités, en rupture avec les années précédentes. La ville de Saint-Maur s'inscrit dans une démarche responsable, garantissant que l'évolution des dépenses de la commune suivra un rythme soutenable. Dans le même temps, ce taux est adapté aux spécificités de la commune, notamment au regard de son évolution démographique, du revenu moyen par habitant, de l'évolution de ses dépenses de fonctionnement au cours des dernières années, et lui permettra ainsi de continuer à répondre aux besoins de ses habitants. La ville a par ailleurs pris des engagements en matière de désendettement, qui est un point de vigilance.

- **Tiendrez-vous compte des efforts de la Ville de Saint-Maur lors des arbitrages que vous rendrez quant aux dotations et subventions dont l'Etat pourrait décider pour la Ville ?**

L.P : En effet, si la ville de Saint-Maur tient ses engagements, elle pourra alors bénéficier d'un appui bienveillant de l'État en matière d'investissement local, par exemple grâce à une majoration du taux de subvention pour les opérations bénéficiant de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) si celles-ci rentrent dans le cadre des priorités régionales qui seront fixées.

Dans le cas où la ville connaîtrait une hausse trop élevée des dépenses qui conduirait à dépasser l'objectif cible, l'État prendrait alors en compte l'engagement de la commune, en n'effectuant une reprise que sur 75 % maximum de l'écart contre 100 % en l'absence de contrat.

En quoi consiste le contrat financier signé avec l'Etat ?

- Le contrat est établi pour une durée de 3 ans, de 2018 à 2020.
- Il a été adopté par le Conseil municipal le 28 juin
- Il fixe la trajectoire des dépenses réelles de fonctionnement à 1,025%
- En contrepartie, l'État appuiera des investissements locaux.

L'objectif sera t'il difficile à atteindre pour Saint-Maur ?

« Nous mettons en œuvre une politique d'assainissement des finances communales depuis 2014. Ce que l'État nous demande, nous l'appliquons déjà », a pointé Sylvain Berrios lors de la signature du contrat.



Coupe du Monde de football 2018

les Saint-Mauriens ont vibré avec les Bleus !



« C'est génial », « Merci à la Ville de nous permettre de partager ce grand moment ensemble », « Nous sommes venus en famille, nous n'aurions manqué cela pour rien au monde ». La joie et la liesse des Saint-Mauriens étaient à leur comble pour la retransmission des matchs des 8^e, demi-finale et finale de la Coupe du Monde #Russia2018.



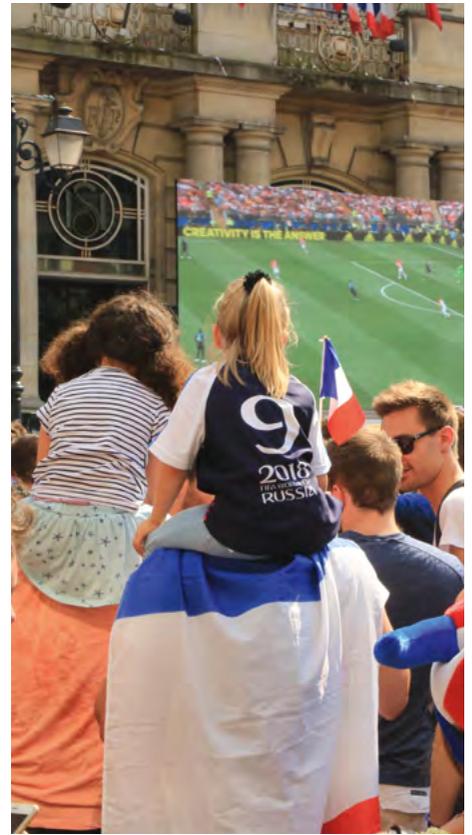
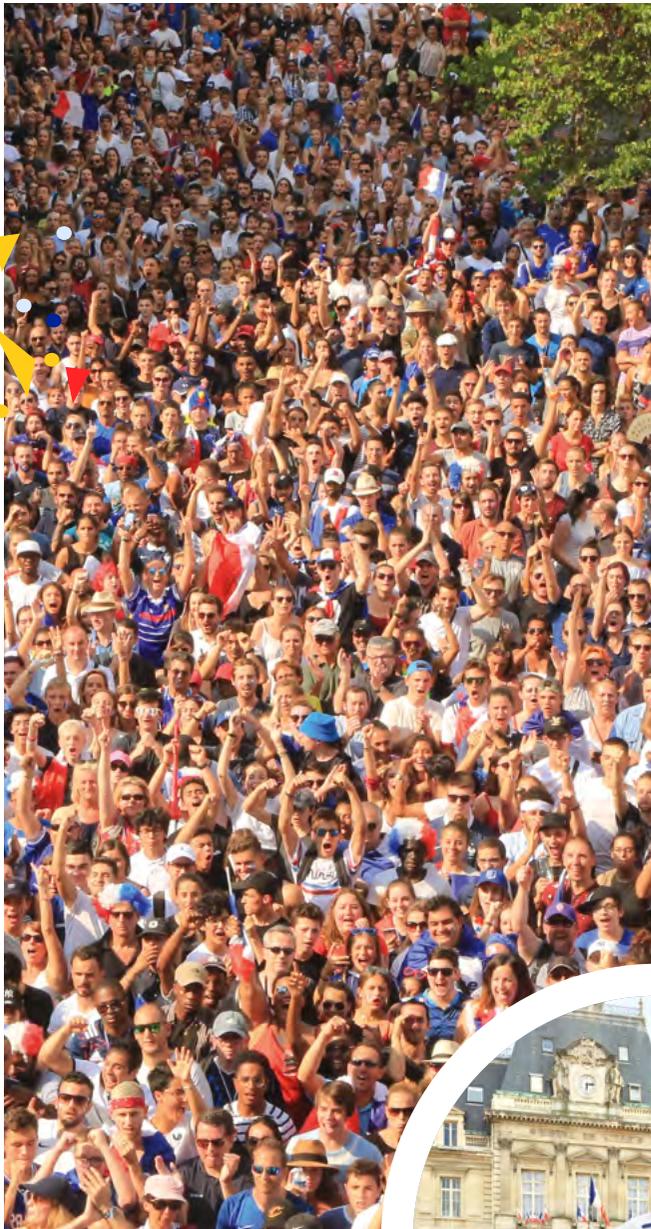
Après la retransmission du match des 8^e de finale France/Argentine à l'occasion de l'inauguration du Stade Chéron, la Ville a retransmis la demi-finale France/Belgique et la finale France/Croatie sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Dimanche 15 juillet à 17h, c'est une véritable marée de Saint-Mauriens qui a investi l'espace. Fébrile aux couleurs de la France, le public saint-maurien n'a pas boudé son plaisir !

Chacun se souvient de l'endroit où il était en 1998, date de la première étoile des Champions du Monde de l'équipe de France.

Nous pourrions dire : en 2018, j'étais à Saint-Maur devant l'Hôtel de Ville et c'était magique !

 [En vidéo sur Ville SaintMaur Youtube](#)





« Saint-Maur en images

Farniente et activités d'eau douce



Au cours de cet été ensoleillé et chaud, chacun a pu largement profiter à sa manière du cadre bucolique de nos bords de Marne. Promenade en petit train, farniente, paddle, en famille, entre amis, les Saint-Mauriens ont décliné leur programme au gré de leurs envies.

Grand succès pour le petit train de l'été



Vous avez été très nombreux à profiter des balades en petit train sur les bords de Marne. « *Nous sommes venus en famille et c'est très sympathique de découvrir nos magnifiques bords de Marne de cette façon* », déclarait Clotilde, ravie, après le parcours commenté à bord du petit train de l'été. Une manière originale de parcourir cette promenade appréciée par tous les Saint-Mauriens.

Orage du 27 juillet : le service public mobilisé



Vendredi 27 juillet, en fin d'après-midi, un orage bref mais violent a provoqué de nombreux dégâts dans la Ville. Arbres couchés, tombés sur des voitures en stationnement, rues submergées et une école inondée par les trombes d'eau, ont mobilisé les équipes du service public municipal très tard dans la nuit pour nettoyer les stigmates de cet épisode météorologique.

Saint-Maur en images »

Noces d'Or



Le 14 avril dernier, Sylvain Berrios célébrait en mairie les noces d'or de Jacqueline et Pierre Spas. Entourés de leurs enfants et petits-enfants, tous saint-mauriens, Monsieur et Madame Spas ont renouvelé leurs vœux de mariage. 50 ans après, l'émotion reste intacte pour ce couple de Saint-Mauriens de longue date. Buralistes de la Civette de Saint-Maur au Parc, et désormais retraités, ces grands voyageurs férus de voile s'impliquent dans notre ville : ils sont membres du Comité des Intérêts Généraux de La Varenne.

100 bougies pour Odette Vanhille



Installée à Saint-Maur depuis 1988, Odette Vanhille a célébré le 25 juillet son centième anniversaire, à la Résidence de l'Orme, entourée de sa famille et en présence de Marie-Thérèse Depickere, conseillère municipale déléguée à l'accompagnement des personnes âgées. Cette adepte de la randonnée en montagne, originaire de Villedieu-des-Poêles dans la Manche, a travaillé dans une auto-école avec son mari. Pour ses 100 ans, un orchestre avait fait tout spécialement le déplacement car Odette adore la musique et les chansons populaires.

Noces de Platine



Le 7 juillet dernier, Sylvain Berrios accueillait Renée et Jean Nesson qui célébraient leurs noces de platine. C'est avec une certaine émotion que 70 ans après, en présence de leurs enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, Monsieur et Madame Nesson renouvelaient leurs vœux de mariage célébré le 2 juillet 1948 à l'Hôtel de Ville de Saint-Maur. Renée, après avoir travaillé au ministère de l'Intérieur et géré une boutique parisienne, s'est ensuite consacrée à l'éducation de ses enfants. Jean a fait une belle carrière dans une entreprise de chapeaux pour dames. Après avoir effectué de nombreux voyages et pratiqué la danse de salon et la gymnastique, Renée et Jean Nesson profitent désormais d'une retraite calme. Toujours impliqué dans la vie saint-maurienne, Jean Nesson fait partie de la section EPIS de la VGA depuis 1976.

Journée des associations : toutes les facettes du tissu associatif saint-maurien

Plus de 170 associations avaient répondu présentes pour la journée du 9 septembre ! L'occasion unique d'aller à la rencontre des bénévoles et d'accueillir les nouveaux Saint-Mauriens sur le stand de la Ville.



A savoir :

La Ville édite depuis 3 ans un annuaire des associations qui participe à la journée qui leur est dédiée. Si vous n'avez pas pu en prendre un exemplaire lors de la journée des associations, vous pouvez vous le procurer à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

« Plus de 170 associations présentes place des Marronniers, des bénévoles souriants, généreux et dévoués, cette journée des associations témoigne de la richesse des activités proposées par le tissu associatif de notre Ville. Chaque stand reflète l'énergie mise au service du sport, de la culture, de l'aide caritative ... Sans les bénévoles, sans leur passion, sans leur implication au service des autres, rien ne serait possible », déclarait Sylvain Berrios, Maire de Saint-Maur, à l'issue de cette journée conviviale.

La journée des associations, rendez-vous désormais traditionnel dans l'agenda de la Ville, est un moment attendu par tous. Les familles viennent trouver les activités qui rythmeront les loisirs tout au long de l'année. Et la palette est large !

C'est un moment agréable et convivial où chacun déambule dans les allées des stands associatifs. « Cette année, l'implantation des stands a été modifiée pour ouvrir des allées plus larges et donner plus de place aux animations et aux démonstrations sportives, de danse, de musique. L'offre de restauration a également été étendue afin de permettre aux visiteurs de manger sur place. L'objectif est de renforcer le caractère festif et convivial de cette journée importante pour la Ville », déclare Nicole Cercley, Première Adjointe au Maire, présente sur le stand de la Ville pour accueillir les nouveaux Saint-Mauriens.

« Pour les élus, c'est une occasion agréable, en début d'année scolaire, d'accueillir ceux qui ont choisi de venir vivre à Saint-Maur. C'est important d'avoir un accueil personnalisé pour les nouveaux Saint-Mauriens, on échange, on donne des informations pratiques, on écoute aussi. C'est essentiel » conclut Nicole Cercley.

 [En vidéo sur Ville SaintMaur Youtube](#)

Survols de Saint-Maur : la Ville saisit Aéroports de Paris



Du 6 au 9 août, Aéroports de Paris a réalisé une grosse opération de maintenance sur les pistes 3 et 4 d'Orly, ce qui s'est traduit par des survols de la commune occasionnant des nuisances pour les riverains. La Ville a écrit à ADP pour déplorer d'une part l'information très tardive, le 27 juillet pour un début d'opération le 6 août. En outre, pendant la période d'intervention, le couvre-feu 23h30-6h30 n'a pas été respecté. Dans un courrier au Président d'ADP, Sylvain Berrios a rappelé les obligations à respecter en matière de tranquillité publique et d'information aux riverains, en cas d'intervention exceptionnelle.

Stationnement : un nouveau délégataire pour de nouveaux investissements

Depuis le 1^{er} août, la Ville a confié la gestion du stationnement payant et des parkings à un délégataire. C'est à l'issue d'un appel d'offres qu'Indigo Infra a été choisi. Apportant les garanties de sérieux indispensables pour engager les investissements à réaliser, ce partenaire, doté d'une charte qualité, a aussi engagé la modernisation des systèmes de stationnement en zone rouge. Quant aux zones bleues, le marquage a été étendu aux nouveaux périmètres.

Zone bleue

Suite à des réunions d'échanges dans chaque quartier, quelques ajustements du périmètre de la zone bleue ont été adoptés en Conseil municipal. Cette évolution vise à répondre aux attentes des Saint-Mauriens et à assurer une bonne maîtrise du stationnement sur le territoire. Les travaux de marquage et de signalisation sont désormais terminés sur les secteurs concernés.

Quartier Adamville

rue Garibaldi (entre le square des Deux Lions et la rue de Rocroy), rue Reiter, rue Léon Bocquet (de la rue Louis Braille à la rue du Bois Guimier), avenue Diderot, place Diderot, rue Louis Braille (de la rue André Bollier à la rue Léon Bocquet), rue Louis Dupré, rue Coquelin, rue Clément (de la rue Dussault à l'avenue Diderot), rue Dussault (de la rue du Chemin Vert à la rue Clément)

Quartier Champignol

rue du Docteur Meige, rue Jean Mermoz (de la rue Marguerite au quai de Champignol)

Quartier Saint-Maur-Créteil Vieux Saint-Maur

mail du Général Ferrié, rue Jules Joffrin (du boulevard des Bagaudes à la rue Politzer) place Pinet, rue du Viaduc, avenue Pasteur (côté pair dans sa totalité et côté impair à partir du n°5 jusqu'à la rue du Four), rue André Bollier, rue Traversière, rue de l'Écluse, rue de Paris, rue de la Procession

Retrouvez la carte du stationnement à Saint-Maur sur le site Saint-Maur.com rubrique Stationnement



Des investissements seront réalisés sur l'ensemble des parkings en structure

L'ensemble des parkings (en structure) fera prochainement l'objet de travaux : changements des barrières et des caisses de paiement, réfection de l'éclairage, remise en propreté des murs et des sols, reprise de la signalétique, sécurisation par voie de vidéosurveillance, installation de bornes de recharge électrique. Au parking Diderot, l'ascenseur sera mis aux normes. Pour le parking de La Varenne, l'étanchéité et la sécurisation de l'accès entre les niveaux 3 et 4 seront réalisés. Concernant le stationnement en zone rouge, l'ensemble des horodateurs a été remplacé au mois d'août. Des horodateurs modernes acceptant le paiement via des applications mobiles ont été installés.

Le stationnement dans les parkings et en zone rouge en pratique :

La ½ heure gratuite en zone rouge et l'heure gratuite dans les parkings sont-elles maintenues ?

- ▶ OUI.
- ▶ Pour le stationnement en zone rouge, ½ heure gratuite par ½ journée : maintenue.
- ▶ Pour le stationnement en parking, 1 heure gratuite : maintenue.

La gratuité du stationnement au mois d'août est-elle conservée ?

- ▶ OUI.

Quelle est la durée maximale de stationnement en zone rouge ?

- ▶ En zone rouge le stationnement est limité à 2h15 (avec ½ heure gratuite par demi-journée) afin de favoriser la rotation des places dans les secteurs commerçants.

De quelle manière peut-on effectuer le paiement de son stationnement ?

- ▶ Après avoir rentré le numéro de sa plaque d'immatriculation, le paiement peut s'effectuer par carte bancaire, en espèces ou par le biais des applications mobiles OpnGO et PayByPhone.

Comment rentrer en contact avec le prestataire ?

- ▶ Une boutique Indigo Infra est ouverte au parking Diderot. Un point d'accueil est à la disposition des usagers à Adamville. Un site internet dédié permet également de contacter le prestataire : parkindigo.com

Les parkings bénéficieront-ils d'une surveillance ?

- ▶ OUI : une supervision 24h/24h 7j/7j sera effectuée par le centre national de télé-opération.

INFORMATIQUE

Formation
à domicile

Assistance
et dépannage

Spécialiste de l'aide aux seniors

- Une aide personnalisée
- Des explications adaptées à votre niveau
- Un apprentissage sur votre matériel
- Des rendez-vous fixés selon vos disponibilités

► Vous choisissez ce que vous allez apprendre



Tarifs adaptés aux particuliers
et aux PME

- Bureautique - Internet - E-mails
- Word - Excel - Powerpoint
- Wifi - Cloud - Réseau
- Installation de périphériques
- iPhone - smartphones
- iPad - tablettes
- Windows - Mac
- Imprimantes
- Sauvegardes ...



Contactez Nicolas Joris
Tel : 06 13 57 55 81

contact@enjconseil.fr



www.enjconseil.fr

France literie

EXPERT DE VOS NUITS

Exposition sur 500 M2



174 Boulevard de Créteil
94100 Saint Maur des Fossés
01 48 76 35 37

www.espaceconfort94.fr



Arrêt du bus **112** à 200 metres

Nouveau à
Saint-Maur-des-Fossés

Pôle Prévention Santé

CENTRE MEDICAL

Une équipe pluridisciplinaire au complet pour vous
accueillir sur le nouveau centre de Saint-Maur-des-Fossés !

- 2 Médecins du Travail
- 1 Infirmier en Santé au Travail
- 2 Secrétaires Médicales
- 1 Assistant en Santé au Travail
- 1 Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

Notre mission est de contribuer à la prévention santé au travail
et à la qualité de vie au travail, tout spécialement pour les
entreprises adhérentes et leurs salariés, mais aussi pour les
futurs adhérents.

« La médecine du travail, c'est bien plus que des visites médicales »



sestidf.fr



7-9, rue du Mesnil
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. : 01 45 94 52 70



Service aux Entreprises
pour la Santé au Travail

À vous la parole, La mairie répond à vos questions

Un certain nombre d'entre vous nous fait part d'interrogations par courrier postal, par mail ou via la rubrique « Contact » du site internet de la Ville. Cette page a pour objet de répondre aux questions qui reviennent le plus souvent.

► **J'ai été dérangé par le bruit des travaux que mon voisin effectue. Est-il permis de réaliser des travaux à n'importe quelle heure et pendant le week-end ?**

(Philippe, 37 ans)

Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, les pouvoirs de police du maire comprennent la lutte contre les bruits de voisinage et notamment la réalisation de travaux.

Dans ce domaine, il existe des règles communes à l'ensemble du département ; elles sont fixées par arrêté préfectoral.

Cet arrêté s'applique sur le territoire de la Ville comme dans l'ensemble des villes du département.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des outils ou appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- le dimanche de 9h à 12h.

Vous trouverez l'arrêté complet sur le site internet de la Ville Saint-Maur.com dans la rubrique Sécurité-Tranquillité.



Brûler ses déchets verts dans son jardin est interdit. Ils peuvent être collectés ou apportés en déchetterie.

► **Je suis incommodée par les fumées émanant des branchages que mon voisin brûle dans son jardin. Est-ce autorisé ?**

(Gisèle, 62 ans)

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers. Les déchets verts sont constitués de l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. Cette interdiction est prévue au Règlement Sanitaire Départemental applicable dans l'ensemble des communes du Val-de-Marne. En cas de non-respect de l'interdiction de brûler ses déchets verts à l'air libre, il est possible d'alerter le service d'hygiène et sécurité de la mairie. Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de déposer ses déchets verts à la déchetterie, de les déposer dans le bac de collecte de couleur verte ou les sacs biodégradables destinés à recevoir les déchets de jardin. Les déchets verts peuvent également être compostés.

Vous trouverez toutes les informations relatives aux déchets verts sur notre site Saint-Maur.com dans la rubrique Cadre de vie.



Une manière originale de visiter les bâtiments municipaux

Visiter virtuellement l'Hôtel de Ville ou la médiathèque Germaine-Tillion est désormais possible. En vous connectant sur le site de la Ville Saint-Maur.com, vous pourrez vous promener à l'intérieur de l'Hôtel de Ville comme si vous y étiez. Une idée originale développée par l'entreprise Immersiv 3D pour laquelle la ville de Saint-Maur a servi de pilote. A découvrir sans tarder sur Saint-Maur.com !

74^e anniversaire de la Libération de Saint-Maur



Le 25 août dernier, Sylvain Berrios, André Kaspi, maire-adjoint à la mémoire combattante, ainsi que de nombreux élus et les représentants des associations d'anciens combattants se sont réunis à l'Hôtel de Ville pour commémorer le 74^e anniversaire de la Libération de Saint-Maur le 25 août 1944.

Souvenons-nous de ce que nous déclarait, l'an dernier, Robert Nantier, FFI du bataillon Hoche qui a joué un rôle fondamental pour repousser les Allemands de Saint-Maur et qui assiste chaque année à la cérémonie : « *C'est justement pour rendre hommage à tous ceux qui se sont dévoués, qui ont donné leur vie pour libérer Saint-Maur que chaque année, je tiens à être présent à la commémoration du 25 août 1944* ».

 [Interview de Robert Nantier sur VilleSaintMaur Youtube](#)

1918-2018 le lycée d'Arsonval fête ses 100 ans !

Samedi 6 octobre prochain, le lycée d'Arsonval fêtera ses 100 ans. Une journée portes ouvertes toute particulière pour cet établissement prestigieux qui donne rendez-vous à ses anciens élèves, enseignants, personnels, parents d'élèves pour un programme exceptionnel. L'occasion de revoir des camarades, des professeurs autour de souvenirs pour certains oubliés, et de revivre des moments d'adolescence partagés.

Conférences :

14h : Bernard Guillien, président du musée d'Arsonval

15h : Jean-Pierre Monville, petit-fils du professeur et résistant Pierre Monville

16h : Vianney Bollier, fils de l'ancien élève et résistant André Bollier

Evènements :

17h : enfouissement d'une capsule temporelle et pose de la plaque commémorative

18h : remise des diplômes de la promotion 2018

20h : bal des diplômés 2018

Rencontres des promotions et exposition photo

10h-12h : avant 1969

12h-13h : années 1970

13h-14h : années 1980

14h-15h : années 1990

16h-17h : années 2000

17h-18h : années 2010

Et de nombreuses animations pédagogiques par les élèves et professeurs.

Renseignements :

01 48 83 98 43

www.lyceedarsonval.fr





Il y a 100 ans, l'Armistice : réservez les temps forts dans votre agenda.

Du 15 septembre au 18 novembre : exposition à la Villa Médicis "1914-2018 Témoins d'hier, mémoire d'aujourd'hui", et expo photos sur la Grande Guerre et ses suites dans les jardins de l'Hôtel de Ville, conférence, concert, théâtre... à inscrire dans votre agenda dès maintenant.



Mardi 6 novembre, à 19h, salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, conférence du journaliste Franck Ferrand sur "Les mémoires du Onze novembre". Entrée libre



Samedi 10 novembre, à 15h, conférence de l'historien Eric Baratay à la médiathèque sur le thème "Les Animaux dans la Grande Guerre". Entrée libre
À 20h30, concert exceptionnel au Conservatoire, Concerto de Saint-Saëns et 5^{ème} concerto de Beethoven.



Vendredi 9 novembre, à 12h, accueil à la mairie du maire de Saint-Masmes, et dans l'après-midi, rassemblement des écoliers de Saint-Maur et de Saint-Masmes au cimetière militaire organisé par Le Souvenir Français. **À 20h30**, représentation de la pièce de théâtre "Trois quart d'heure avant l'Armistice" (salle d'Arsonval).



Dimanche 11 novembre, commémoration officielle au cimetière militaire. La chorale Chante Marne chantera La Marseillaise.

Retrouvez tout le programme dans le dépliant bientôt disponible dans les lieux publics et sur le site Saint-Maur.com
Renseignements : Saint-Maur.com ou 01 45 11 65 91



À Saint-Maur, le développement durable ça se vit !

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE AU RYTHME DE L'AUTOMNE

Inauguré en juin dernier, le jardin pédagogique est un lieu partagé par tous. Si des ateliers à destination des enfants des écoles de la Ville seront développés tout au long de l'année, les jardiniers amateurs ne seront pas en reste. C'est tout un programme d'ateliers à destination des Saint-Mauriens mis en place par le service du développement durable qui est proposé dès cet automne. « *Apprendre ou réapprendre les gestes simples du jardinage c'est désormais possible dans le cadre du jardin pédagogique de la Ville* », explique Stéphane Carpentier, responsable du service municipal du développement durable. « *Nous proposons deux ateliers dédiés aux travaux et semis d'automne ouverts à tous. Notre objectif est de partager les bons gestes et les techniques de jardinier pour les Saint-Mauriens qui ont envie de découvrir ou redécouvrir le jardinage* ».

À Saint-Maur, le développement durable *ça se vit !*



Les ateliers d'automne du jardin pédagogique

« L'automne au jardin »

Thème :

- Comment gérer les dernières cultures maraîchères.
- Les plantations d'automne.
- Cultures, plantations, entretien des plantes aromatiques.

- 1) Comment choisir ses semis d'automne.
- 2) Préparation du terrain pour les semis d'automne.
- 3) Plantation des semis d'automne.
- 4) On distingue les plantes aromatiques et condimentaires.
- 5) Saison des plantations des plantes aromatiques et condimentaires.
- 6) Division et taille des plantes aromatiques.
- 7) Utilisation des plantes aromatiques et condimentaires.

Samedi 15 septembre, 2 ateliers : 10h à 12h et 14h à 16h,
Jardin pédagogique 43 avenue Denfert Rochereau
25 participants par atelier.
Inscription sur le site de la ville Saint-Maur.com

« Préparation de l'hiver au jardin »

Thème :

- Taille, arrachage et nettoyage du jardin.
- Utilisation des engrais verts.
- Plantation des bulbeux.
- Hôtel à insectes.

- 1) Taille des arbustes à petits fruits.
- 2) Arrachage des plantes maraîchères.
- 3) Préparation du terrain.
- 4) Semis d'engrais verts pour le printemps prochain.
- 5) Comment agencer les bulbes pour une décoration harmonieuse.
- 6) Intérêt de créer un hôtel à insectes.

Samedi 20 octobre, 2 ateliers : 10h à 12h et 14h à 16h,
Jardin pédagogique 43 avenue Denfert Rochereau
25 participants par atelier.
Inscription sur le site de la ville Saint-Maur.com



Quand l'école des Mûriers anticipe l'interdiction des gobelets en plastiques

Les gobelets en plastique seront interdits d'ici deux ans. L'école des Mûriers a anticipé cette mesure en faveur du développement durable à l'occasion de la fête de fin d'année en juin dernier. Pas moins de 1500 « eco-cups » ont été acquises par l'école et ont été remises aux participants moyennant 1 ticket d'une valeur d'1 euro. Une initiative qui non contente d'être rentable financièrement est bénéfique pour l'environnement et a fait plaisir aux enfants qui conservent un gobelet siglé de leur école réutilisable à l'envi.

Économiser l'eau :

le développement durable se vit aussi dans les bâtiments municipaux.

L'un des postes de consommation d'eau les plus importants sont les toilettes. En moyenne, 9 litres d'eau sont utilisés par une chasse d'eau. Cela représente 36 litres d'eau par jour et par personne pour un usage domestique.

Dans le cadre de la stratégie de développement durable, la Ville a mis en place une astuce toute simple et sans coût pour diminuer la consommation d'eau des chasses d'eau des toilettes des bâtiments municipaux qui accueillent du public. Ainsi, 46 chasses d'eau du Conservatoire, du stade Chéron, du Centre sportif Brossolette ... ont vu leur contenance limitée par la simple installation d'une bouteille d'eau à l'intérieur du réservoir. La chasse d'eau ne se remplit plus que de 7,5 litres au lieu de 9. Une diminution considérable à l'échelle de l'année qui permet d'économiser un bien précieux : l'eau.

Anglofun

Nogent-sur-Marne Saint-Mandé Saint-Maur-des-Fossés



- cours d'anglais pour **enfants** (dès 3 ans)
- en **petits groupes**
- professeurs de **langue maternelle anglaise**
- méthodes pédagogiques **rigoureuses** basées sur des activités **ludiques & créatives**
- préparation aux tests officiels de **Cambridge**
- cours pour **bilingues**
- pour **adultes** : cours individuels, collectifs, formation pro.

NOUVELLE ADRESSE:

17 av. Gambetta
Saint Maur

09 83 29 92 70

06 42 39 22 26

www.anglofun.fr
anglofun@gmail.com



Près de 6400 enfants ont fait leur rentrée à Saint-Maur le 3 septembre. Pendant l'été, des travaux de grande ampleur ont été réalisés dans les écoles pour qu'élèves, professeurs et personnels de la ville retrouvent des locaux plus fonctionnels et de bonnes conditions d'apprentissage. Une offre scolaire de grande qualité et des moyens conséquents sont proposés, cette année encore, aux enfants. Le bio entre de plain pied à la cantine avec à la clé des repas plus qualitatifs pour les enfants ! L'offre périscolaire, quant à elle, évolue et connaît des changements en matière de réservation et de tarification : pour réduire son coût de plus en plus élevé pour le budget de la Ville, les familles devront contribuer davantage – en fonction de leurs ressources et du nombre de prestations utilisées.

 En vidéo sur Ville SaintMaur Youtube

Le fonctionnement des écoles : une dépense prise en charge à 100% par la Ville

A la rentrée, 6370 petits Saint-Mauriens ont repris le chemin de l'école. A leurs côtés, enseignants et personnels communaux rejoignent des locaux rénovés et nettoyés pendant l'été (voir les chantiers de l'été page 30-31). Hormis le salaire des enseignants, la Ville finance à 100% les dépenses des écoles. En 2018, le budget scolaire et périscolaire (hors investissement) s'élève à 20 millions d'euros – contre 18 millions d'euros en 2014. Le budget d'investissement se monte, lui, à 5 millions d'euros auxquels il faut ajouter les investissements réalisés dans les équipements sportifs, tels que le stade Chéron ou le Centre sportif Gilbert Noël que les enfants fréquentent chaque semaine.

Cette année, des mesures d'économies ont été réalisées pour contribuer à l'effort général de réduction des dépenses, prévu par contrat avec l'Etat : les personnels municipaux dans les écoles seront un peu moins nombreux, tout en conservant un encadrement suffisant pour que toutes les missions soient correctement assurées.

Parmi les très nombreuses propositions sur temps scolaire, la Ville a choisi de conserver celles qui avaient fait leurs preuves auprès des enseignants et pour lesquelles les activités pouvaient être pratiquées à proximité des écoles, afin d'éviter des rotations de car à la fois onéreuses pour la Ville et synonymes de perte de temps pour les enfants.



6370 petits Saint-Mauriens ont fait leur rentrée dans les écoles de la Ville

24



Le Saviez-vous ?

2244
enfants inscrits
en maternelle

4126
enfants inscrits
en élémentaire

25 écoles
la plus petite
scolarise 76 élèves (Schaken)
la plus grande 476 (Les Mûriers)

Au cœur de l'école

Matériel scolaire : 67€ sont versés par enfant à chaque école pour l'achat des livres et fournitures scolaires, livres de prix et cartouches d'impression. La moyenne nationale s'élève à 35€. La moyenne des Villes voisines se situe entre 38 et 45€. La Ville accorde en plus un important crédit photocopies aux enseignants, 4€ par enfant pour le matériel d'anglais, et 85€ par an de fournitures de bureau au directeur.

Sorties scolaires : 9,5€ par élève et par an permettant de prendre en charge les dépenses de cars.

Salaires : la Ville rémunère les 475 agents du service scolaire et périscolaire, auxquels il faut ajouter les policiers qui font traverser les enfants aux abords des écoles, et les éducateurs sportifs qui interviennent dans le cadre du sport-école.

Eau, électricité, chauffage, téléphone, savon... : la Ville prend intégralement en charge ces dépenses.

Équipement informatique : l'achat des TNI, ainsi que l'ensemble de l'équipement numérique des écoles, et la formation des adultes utilisateurs, sont assurés par la Ville.



La Ville finance une offre variée de disciplines dans le cadre du sport-école



Avec le sport-école, l'activité piscine est au programme des CP, CE1, CE2 et CM1

« La place du sport-école préservée »

En ce qui concerne le sport-école, l'offre demeure variée et de qualité. A la rentrée, les activités financées par la Ville sur le temps scolaire se dérouleront toujours sur 20 séances. Les CM1 et CM2 se déplaceront à pied vers des équipements de proximité.

- **Grande section de maternelle** : découverte de l'équitation (ou proposition équivalente)
- **CP** : gymnastique / piscine
- **CE1** : tennis de table / piscine
- **CE2** : escrime / piscine
- **CM1** : basket / piscine
- **CM2** : athlétisme / handball

Le bassin-école dédié auparavant à la natation en maternelle à été fermé pour permettre le lancement de travaux de très grande ampleur au sein du groupe scolaire Michelet.

25

Personnels municipaux : qui fait quoi dans les écoles ?

APER : personnel de service de la cantine et d'entretien des locaux

Agents de la cuisine centrale : cuisiniers qui préparent les repas et livreurs qui déposent les repas dans chaque école

ATSEM : personnel qui seconde les enseignants en petite et parfois moyenne section de maternelle (en fonction du nombre d'enfants dans la classe) et pourvoit à l'entretien des locaux en maternelle

Gardiennes : en élémentaire et dans les groupes scolaires, elles assurent l'accueil, l'entretien et la surveillance des locaux

Animateurs : personnel d'animation et d'encadrement des temps périscolaires (accueil du matin, du midi, du soir, du mercredi et pendant les vacances)

Agents des services techniques : les agents interviennent à la demande pour effectuer les réparations courantes. Des entreprises spécialisées interviennent pour les chantiers plus importants.



475 agents municipaux interviennent dans les écoles de la Ville

Culture à l'école : une offre exceptionnelle à Saint-Maur !



Rentrée en musique : les élèves de la Ville ont débuté l'année scolaire en chanson sous la houlette de leurs professeurs, formés par la Ville au chant choral

26



Saint-Maur Infos :
Julien Kocher, vous êtes maire-adjoint aux affaires scolaires. Que pensez-vous de l'offre culturelle proposée par la Ville aux enseignants ?

On parle souvent du sport-école à Saint-Maur, à juste titre puisque les infrastructures et les propositions sportives sont diversifiées et

nombreuses. Ce que l'on sait moins c'est que l'offre culturelle occupe une place tout aussi importante : à l'heure où le Ministère de l'Education nationale insiste sur les savoirs fondamentaux, l'accès à la Culture pour tous dès la maternelle est un gage de réussite ! Par exemple, 3300 élèves de maternelle et élémentaire ont fréquenté le théâtre en 2017-18, auxquels il faut ajouter les élèves des Chalets où des classes à horaires aménagés « Théâtre » sont proposées aux enfants.

SMI : Parlez-nous de la médiathèque Germaine-Tillion...

131 classes, soit 3500 élèves de la Ville, ont fréquenté la Médiathèque sur le temps scolaire l'an dernier, pour 1 à 3 séances en moyenne. Ces rencontres, encadrées par des intervenants municipaux, peuvent prendre la forme de lectures d'histoires et de contes, de découverte de la poésie, de recherches documentaires, d'initiation à l'illustration... Sans compter le pôle multimedia qui ne désemplit pas !

SMI : La Ville compte aussi un conservatoire prestigieux. Les enseignants sont-ils intéressés par la programmation de cet établissement ?

Absolument, et de plus en plus ! Au conservatoire, 510 élèves de primaire ont assisté à des concerts éducatifs précédés de séances de préparation à la médiathèque. Les enfants ont été émerveillés par les présentations d'instruments et de partitions. Enfin, 13 enseignants se forment actuellement au chant choral au conservatoire. Depuis *Les Choristes* ou *La Famille Bélier*, les demandes de chorales dans les écoles sont de plus en plus nombreuses et la Ville donne suite à toutes les demandes !

■■■■■■■■
« Avec le conservatoire, nous formons les enseignants qui veulent monter des chorales dans les écoles »
■■■■■■■■

SMI : Pour finir, la Ville, déjà dotée d'un cinéma municipal d'art et essai, Le Lido, vient de reprendre le bail du cinéma de quartier 4 Delta. Les petits saint-mauriens et leurs enseignants vont-ils devenir de vrais cinéphiles ?

C'est déjà le cas ! L'an dernier, plus de 8000 entrées ont été enregistrées par le cinéma municipal Le Lido, porté par la qualité de sa programmation à l'égard des scolaires, et par le festival du court-métrage « Sur les pas de Mon Oncle ». C'est l'équipement culturel qui enregistre la plus forte hausse pour la programmation scolaire : +5% par rapport à 2016-2017 et même +20% par rapport à 2015-2016 ! Le cinéma, c'est l'image bien entendu, mais c'est aussi la qualité d'un scénario qui a été écrit, un rythme, une mise en scène. Un film, c'est aussi l'occasion d'échanges et de partages entre enfants, avec l'aide de l'enseignant, pour reformuler, critiquer et analyser. Avec la proposition supplémentaire du cinéma 4 Delta à La Varenne, l'offre éducative va être encore renforcée.

Interview



Alain Zilberschlag,

Inspecteur de l'Éducation nationale en charge de la circonscription de Saint-Maur

« La richesse de l'offre éducative proposée par la Ville, sur le temps scolaire est remarquable. »

Saint-Maur Infos : Le Conseil Municipal des Enfants propose de nombreux projets chaque année. Parmi eux, le bio dans les écoles ou l'ouverture d'un jardin pédagogique, mis en œuvre par la Ville à la rentrée. Que pensez-vous du travail du C.M.E ?

Le Conseil Municipal des Enfants est un bel exemple de réussite partenariale. Excellent cadre pédagogique pour donner sens aux apprentissages et proposer aux élèves, dans le cadre des programmes de l'école, une expérience vécue de la vie démocratique et citoyenne, le C.M.E permet le développement de compétences et des connaissances morales et civiques. Il conduit les élèves, à travers leurs élus, à réfléchir sur des problèmes concrets, à s'engager et à prendre conscience de leurs responsabilités sur des sujets aussi fondamentaux que :

- le respect de l'altérité et des valeurs partagées
- l'accueil et l'inclusion des élèves handicapés
- les problématiques de santé et d'alimentation
- l'environnement et le développement durable

Les élèves étudient dans la réalité ces questions, s'interrogent et proposent. Je veux remercier l'ensemble des équipes de directeurs et d'enseignants qui s'investissent depuis des années dans ce dispositif et fournissent un travail exceptionnel que j'ai pu constater moi-même dans mes visites d'écoles. Il faut surtout féliciter les enfants électeurs et élus pour leur implication citoyenne au sein de commissions thématiques. L'inspection de l'Éducation nationale est toujours présente à ces rendez-vous citoyens qui débouchent sur des réalisations concrètes. Saluons également le formidable travail des équipes municipales dans le sens d'un partenariat exemplaire.

L'ouverture d'un jardin pédagogique et le bio à la cantine sont des exemples de projets du C.M.E qui trouvent désormais des aboutissements concrets. J'ajoute que je suis toujours impressionné par la qualité des débats du C.M.E riches et respectueux, qui font honneur à la démocratie représentative.

SMI : Monsieur l'Inspecteur, que pensez-vous de l'offre éducative proposée par la Ville, sur le temps scolaire, aux écoliers saint-mauriens (sport, culture, développement durable...) ?

La richesse de l'offre éducative proposée par la Ville, sur le temps scolaire est remarquable. Rappelons qu'elle témoigne de l'exceptionnelle qualité du partenariat Éducation nationale/ ville de Saint-Maur mis en place depuis des années. Les projets pédagogiques sont examinés par l'inspection de l'Éducation nationale, référés aux programmes nationaux et coconstruits avec les équipes pédagogiques. Leur mise en œuvre est évaluée. Il faut saluer l'implication des enseignants et des intervenants municipaux qui travaillent en synergie, dans l'intérêt de tous les enfants. Saluons aussi l'engagement de tous les directeurs d'école dans l'organisation et la supervision de ces dispositifs. C'est un bel exemple de partenariat réussi dont l'ambition partagée est d'enrichir les connaissances et de développer les compétences des élèves en les inscrivant dans une ouverture culturelle, sportive, écologique et responsable. C'est aussi un véritable enjeu de citoyenneté.



Du nouveau à la rentrée :

le bio entre de plain-pied dans les cantines !



28

Depuis plusieurs années, les délégués du Conseil Municipal des Enfants le répétaient : « on voudrait du bio à la cantine ». C'est désormais chose faite ! A compter du premier trimestre, **les demi-pensionnaires auront au moins un produit bio par repas, entrée, laitage ou dessert, et du pain bio sera servi à table.**

Pour Julien Kocher, maire-adjoint aux affaires scolaires, il s'agit d'une petite révolution : « C'est une proposition qui émane des enfants eux-mêmes. Certains parents nous disent que c'est du gadget, mais ils sont rares. La très grande majorité d'entre eux sont bien conscients que la qualité de ce qui est servi dans l'assiette de leur enfant est un gage de santé. Et nous espérons que les boulangers saint-mauriens répondront présents pour la fourniture du pain bio à la cantine ! ».

Les enfants bénéficieront aussi **d'un large choix de produits issus de l'agriculture locale et de filières qualité** : « à Saint-Maur, nous avons toujours privilégié des produits de qualité, poursuit l'adjoint au Maire. A compter de cette année, nous allons renforcer encore notre engagement en faveur des filières courtes (moins d'intermédiaires de l'agriculteur au consommateur) et des producteurs locaux. En Ile-de-France, il existe des producteurs de qualité ». Enfin, **un menu végétarien sera servi chaque semaine**, pour réduire la part de protéines animales dans les menus, suivant les recommandations des autorités sanitaires. Les Ateliers Nature et Environnement, plébiscités par les enfants et les enseignants, se concentreront dès la rentrée sur l'agriculture et l'alimentation durables, afin de coordonner la pédagogie avec le passage au bio dans les cantines.

La lutte contre le gaspillage alimentaire : une priorité

La Ville poursuit également la lutte contre le gaspillage alimentaire, en réduisant le nombre de composants par repas, passant de 5 à 4, avec des menus qui respecteront toujours les besoins nutritionnels des enfants. **Dans chaque réfectoire, des « tables de rab » offriront aux enfants qui auraient encore faim des produits frais pour compléter leur repas.**

Une priorité ? De plus en plus, selon Antoine Picardat, Directeur général adjoint en charge des affaires scolaires. « Nous effectuons régulièrement des pesées des déchets dans les cantines, en élémentaire et en maternelle : nous observons que les menus à cinq composants génèrent énormément de gaspillage. Jusqu'ici, les cantines de Saint-Maur proposaient entrée-plat-accompagnement-fromage-dessert-pain. Des quantités que les enfants et les adultes ne mangent plus chez eux ! L'expérience montre que les menus à quatre composants occasionnent beaucoup moins de gaspillage. Les enfants mangent mieux ».

Et le directeur de pointer quelques exemples récents : « A la maternelle des Mûriers, le 28 juin, nous avons servi un menu à 5 composants : betteraves, saucisse de Toulouse, galettes de pommes de terre, mimolette, yaourt aux fruits. Malgré le succès des saucisses, le gaspillage a été de 29 kilos soit 153 grammes par enfant. Le lendemain, à la maternelle Tilleuls, nous avons servi un menu à 4 composants : tomates, filet de hoki, épinards, fromage blanc à la confiture d'abricots. Le gaspillage a été de 19 kilos soit 127 grammes par enfant ». Une particularité en maternelle ? « Au contraire. Les grands produisent encore plus de déchets. Sur les pesées, en moyenne entre 200 et 230 grammes sont jetés ».

« **Entre un quart et un tiers des produits servis sont jetés. Soit plusieurs dizaines de tonnes par an** ».

Réservation, nouveaux tarifs : à la rentrée, les efforts annoncés aux familles entrent en vigueur



La Ville a prévenu les familles de longue date : à compter de septembre, des changements interviennent dans l'organisation des temps périscolaires. A l'automne dernier, les associations de parents d'élèves avaient été reçues à plusieurs reprises pour leur faire part des observations de la Chambre Régionale des Comptes : **avec seulement 20% de facturation aux familles du coût des prestations périscolaires, la Ville se mettait en tort.**

Si la qualité de l'offre périscolaire a été maintenue, la Ville refusant de transformer les temps périscolaires en simple « garderie », elle a prévu **une contribution renforcée des familles au coût des prestations qu'elles utilisent et une meilleure répartition des tranches de quotient familial.** En pratique, 50% des familles étant en tranche 7, la grille de quotient a été revue pour passer de 7 à 10 tranches. Pour les familles les plus modestes, le coût des prestations sera revu à la baisse, pour les familles des tranches intermédiaires, les prestations enregistreront une faible hausse, pour les familles plus aisées, la hausse sera plus sensible en fonction du nombre de prestations utilisées.



Le Guichet d'accueil des familles vous accompagne dans vos démarches

Une information aux familles et un simulateur disponibles depuis 6 mois

Dès le mois d'avril, par courrier, internet, affichage et communication dans le Saint-Maur Infos, les familles ont été informées qu'elles pouvaient calculer le montant de leurs futures factures périscolaires sur le simulateur mis en ligne. Les parents ont également été informés que **toutes les prestations seraient désormais réservables à l'avance, au plus tard 15 jours avant sauf l'accueil du matin et la sortie à 17h**, pour permettre d'adapter les équipes d'encadrement aux effectifs d'enfants accueillis. Dans le cas des repas à la cantine, **ce délai a été réduit, passant de 21 à 15 jours conformément à la demande des familles.**



**Vous n'avez pas encore simulé le montant de vos factures ?
Vous n'avez pas réservé vos prestations périscolaires ?**

Rendez-vous très vite sur le portail famille, le site internet de la Ville, ou au Guichet d'accueil des familles en mairie.

5 millions d'euros investis dans les écoles : la Ville au service de la réussite de vos enfants !

Grâce au Plan Pluriannuel d'Investissement, la ville planifie les travaux. Elle réalise dans les écoles sur plusieurs années des travaux de rénovation, de mise en conformité et de mise en sécurité. Retour en images sur les travaux réalisés cet été.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CHAMPIGNOL :
103 000 €

Remplacement des 12 portes donnant sur la cour.



ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE LES CHALETS :
66 000 €

Construction de 150 m² de préaux couverts, remise en peinture des grilles du groupe scolaire et des murs des salles équipées de TNI.



GROUPE SCOLAIRE MISS CAVELL :
128 300 €

Réfection des toitures et des charpentes. Une seconde phase est prévue en 2019.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES TILLEULS :
120 600 €

Réfection des toitures donnant sur la cour.



Travaux dans les écoles



ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE LES MÛRIERS :

1 200 000 €

Agrandissement et mise aux normes de l'office et du réfectoire de l'école maternelle, travaux de rénovation, de mise en accessibilité et de mise en sécurité (escaliers de secours, ascenseur, électricité, peinture, sanitaire pour personnes à mobilité réduite, changement de portes...).



ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE MARINVILLE :

1 115 800 €

Agrandissement et mise aux normes de l'office et du réfectoire de l'école maternelle, travaux de rénovation, de mise en accessibilité et de mise en sécurité (escaliers de secours, ascenseur, électricité, peinture, sanitaire pour personnes à mobilité réduite, changement de portes...), réfection des toitures donnant sur les cours.

31



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MICHELET :

530 000 €

Travaux de mise en sécurité : changement des portes donnant sur la cour, extension de l'alarme. Les travaux se poursuivront pendant les vacances de l'année scolaire 2018/2019 avec le changement des portes coupe-feu et asservissement au Système de Sécurité Incendie, la protection et l'isolement des locaux à risque, le remplacement des manches d'évacuation par des escaliers de secours, le recouplement des circulations du système de désenfumage.



ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DE LA PIE :

640 500 €

Réfection et mise en accessibilité des trois cours, construction de 100 m² de préaux couverts pour l'école élémentaire, remplacement des 6 portes de la cour de l'école maternelle, peinture des murs de 6 classes équipées de TNI, installation de jeux de cours et de sols souples.

Conjuguer vie sociale et vie personnelle

Mon proche a des troubles de la mémoire

Il est accueilli en journée et pratique des activités de loisirs adaptées

ACCUEIL DE JOUR
4 SITES EN VAL DE MARNE



Nous avons choisi un Accueil de Jour ABCD



Abbaye SAINT-MAUR

Bords de Marne BONNEUIL

Cité Verte SUCY

Cristolienne CRÉTEIL

01.74.02.05.71 - www.abcd94.fr

Services à domicile
Ménage / Repassage
Garde d'enfant
Jardinage
Bricolage



-50%
réduction/crédit
d'impôt*



Visite
d'évaluation
gratuite

Centre Services

4h offertes
pour toute
prestation
régulière

06 40 46 46 63



**EXPERT IMMOBILIER
VALEUR VENALE**

Agréé par le Centre National de l'Expertise N°101833
Assurance MMA IARD n°127 103 754



Expertise vos biens pour ISF, donation, succession, séparation, etc.

Pour votre achat immobilier

UTILISER LES COMPETENCES D'UN PROFESSIONNEL INDEPENDANT

Trouver les arguments de négociation * Acheter en toutes connaissances de cause

Expertise du bien, Estimation des travaux

30 ans d'expérience dans la rénovation de l'habitat en tant que chef d'entreprise

REYNAUD Jean-Yves 15, av. Pierre Brossolette
94100 SAINT MAUR DES FOSSES tél. : 01 48 71 92 11 / 06 60 29 06 36
Mail : jeanyves.reynaud@free.fr

Cours de Yoga à Saint-Maur



Cours de hatha-yoga tous niveaux
(débutants bienvenus !)

18 €* le cours à l'unité

140 €* la carte de 10 cours

(* adhésion annuelle à l'association : 25 €)

Cours d'essai gratuit*

Professeur diplômé de hatha-yoga

Contact : 07 69 44 25 56 / yoga.saintmaur@gmail.com

www.coursdeyoga-94.fr

2 lieux possibles :

Au Centre GYM SANTÉ (Le Parc)
19 bis avenue Foch (à 5 mn du RER)

À la salle CADANSE B (La Pie)
53 ter avenue Raspail

*voir modalités sur site internet

LOUIS COUVERTURE

TUILE - ZINC - CUIVRE - ARDOISE - CHARPENTE
INSTALLATEUR CONSEIL **VELUX** AGRÉÉ 2003



Le Couvreur à la Hauteur

19 rue baratte cholet

94100 SAINT MAUR

Tel. 01 48 77 15 42
06 11 72 68 64

Garantie décennale Allianz 37380636

www.louiscouverture.com - louiscouverture94100@gmail.com



Frédéric Favreau

Au four et au pétrin

C'est l'histoire d'un artisan-pâtissier devenu boulanger... et lauréat 2017 du prix de la meilleure baguette du Val-de-Marne ! Rencontre avec Frédéric Favreau.

« Venez la semaine prochaine, mon apprenti sera de retour, j'aurai un peu plus de temps. » Huit heures pétantes, le lundi suivant. Frédéric Favreau, 43 ans, nous a donné rendez-vous dans son fournil. Concentré devant le plan de travail, il répond les mains dans la pâte de ses baguettes tradition. Et les yeux vers le four où patientent des meringues et quelques brioches mordorées. Bienvenue chez « F² ». Allusion aux initiales du patron ? Ou clin d'œil aux multiples facettes d'une vie professionnelle dédoublée ? L'aventure de Frédéric Favreau ne commence pas dans le pétrin mais derrière les fourneaux. Muni de son bac général, notre homme démarre chez Lenôtre en 1998, « au moment de la coupe du Monde », après des études d'hôtellerie-restauration dans les cuisines du Pavillon Élysée, avenue des Champs-Élysées. Il y apprend la technique pâtissière avec un ancien de Guy Savoy avant de voguer vers d'autres cieux parisiens : le Buddha Bar, La

Grande Epicerie de Paris puis de rejoindre les équipes d'Alain Ducasse, en tant que chef-pâtissier à Moustiers-Sainte-Marie (04). « Une expérience magique » qui le conduira jusqu'au Japon, toujours auprès de Ducasse, qui lance à Tokyo un concept de boulangerie à la française... C'est là, à des milliers de kilomètres de son pays natal, que notre chef-pâtissier découvre les secrets de la confection du pain ! A tel point que, quelques années plus tard, installé à Saint-Maur, il se lance lui-même dans le pétrin, après le départ malencontreux de son boulanger. « J'avais du mal à trouver quelqu'un en remplacement, alors je me suis lancé. J'avais les bases et j'ai aussi suivi, grâce au meunier avec qui je collabore, une formation accélérée. Ça s'est mis en place tout doucement. » Le succès, lui, est venu très vite... Le « jeune » boulanger, qui travaille aujourd'hui avec deux apprentis, a conquis le jury du prix de la meilleure baguette du Val-de-Marne en 2017 et remporté, au printemps suivant, la troisième place du concours régional. Son secret ? « La précision ! » Avis aux amateurs, F² vaut le détour.

Boulangerie-Pâtisserie F², 6 avenue Gabrielle, Saint-Maur-des-Fossés, 01.42.83.97.63

BIO EXPRESS

- 1975** Naissance à Provins (77)
- 1998** Son BTS en poche, il débute au Pavillon Élysée (Paris) et se perfectionne chez Lenôtre
- 2004** Chef pâtissier de la Bastide de Moustiers, l'auberge d'Alain Ducasse à Moustier-Sainte-Marie
- 2006** Départ pour le Japon, auprès d'Alain Ducasse, dans une boulangerie française à Tokyo
- 2012** S'installe à Saint-Maur, 6 avenue Gabrielle
- 2013** Inscrit par ses clients, il dispute la finale de l'émission « La meilleure boulangerie de France » sur M6
- 2017** Lauréat du prix de la meilleure baguette tradition du Val-de-Marne
- 2018** 3^e au concours de la meilleure baguette d'Ile de France

HITECH AUDIO VIDEO

SON & IMAGE depuis 2001

WWW.HITECH-AV.COM

TELEVISION
HAUTE FIDELITE
HOME CINEMA
SALLES DE CINEMA PRIVEES
CASQUES
ENCEINTES BLUETOOTH
ENCEINTES WIFI
MOBILIERS



Les meilleurs produits, les prix les plus bas, en magasin ou sur HITECH-AV.COM

HITECH AUDIO VIDEO : 72 av Victor Hugo, 94100 Saint maur des fossés.

01.48.83.46.09 / contact@hitech-av.com / www.hitech-av.com

Mardi au Vendredi 14H-19H / Samedi 10H-12H & 14H-18H

Nouveau à
Saint-Maur-des-Fossés

Pôle Prévention Santé

CENTRE MEDICAL

Une équipe pluridisciplinaire au complet pour vous accueillir sur le nouveau centre de Saint-Maur-des-Fossés !

- 2 Médecins du Travail
- 1 Infirmier en Santé au Travail
- 2 Secrétaires Médicales
- 1 Assistant en Santé au Travail
- 1 Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

Notre mission est de contribuer à la prévention santé au travail et à la qualité de vie au travail, tout spécialement pour les entreprises adhérentes et leurs salariés, mais aussi pour les futurs adhérents.

« La médecine du travail, c'est bien plus que des visites médicales »



sestidf.fr



7-9, rue du Mesnil
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. : 01 45 94 52 70



**Service aux Entreprises
pour la Santé au Travail**



Li Lo Shi Mère

Friperie
11 boulevard des Mûriers
Les Mûriers



La Fine Tranche

Charcutier
Marchés des Mûriers et de Diderot



Boulangerie Alexandre et Aatika

Boulangier – Pâtissier
Reprise d'activité
97 boulevard de Créteil
Adamville



Les Menus Services

Portage de repas à domicile
34 avenue de l'Alma
La Pie



Margo

Prêt à porter
Rénovation
1 rue Baratte Cholet
Adamville



Agence Brun

Agence immobilière
22 rue Baratte Cholet
Adamville



De Neuville

Chocolatier
Reprise d'activité
83 avenue du Bac
La Varenne



RS Fermetures

Menuiserie métallique, serrurerie
40 avenue de Condé
Vieux Saint-Maur



Casa Mama

Bar, restaurant, hôtel
Reprise d'activité
150 avenue du Général Leclerc
Le Parc Saint-Maur

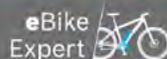
SPÉCIALISTE DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Cyclable Maisons-Alfort

91 rue Carnot - 01 53 66 39 26
maisons-alfort@cyclable.com

Mardi au samedi

10h-13h30 / 14h30-19h



1^{ER} RÉSEAU DE MAGASINS
SPÉCIALISÉS
VÉLO ART DE VIVRE

 **cyclable**
Maisons-Alfort

PROCHAINEMENT À LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE



Du 28 août au 2 septembre 
ARTCHIMY
 Melle **MARY** et Judith **AGBODJIAN**
 Exposition « Escales du bout du monde »
 Photographies originales
 Art graphique - Ateliers : Graph - Corporythme



Du 4 au 9 septembre
TASSONE Sport
 Isabelle **TASSONE**
 Lingerie sportive
 facebook.com/TassoneSport/



Du 11 au 16 septembre 
ATELIER LUTET-TOTI
 Sophie **TOTI** et Yves **LUTET**
 Artisans d'Art
 Restauration et copie de tableaux
 facebook.com/AtelierLutetToti/



VOYAGE DE PERLES
 Marie-Claire **MEHEUT**
 Bijoux en perles vénitiennes,
 en pâtes de verre, résine, pierres ...
 facebook.com/voyagedeperles/



Du 18 au 23 septembre 
LOLA de France
 Mylène **CHEVERT**
 Prêt-à-porter haut de gamme
 Robes, jupes, vestes et accessoires
 facebook.com/loladefrance.france/



Du 25 au 30 septembre
LES PERLES DE MELINA
 Mélina **MEYNIER**
 Perlière d'Art
 Fileuse de verre de Murano au chalumeau
 Créatrice de bijoux
 facebook.com/lesperlesdemelina/



DU FIL AU TRESOR
 Isabelle **TROVATO**
 Création d'accessoires de mode femme
 Décoration pour la maison
 facebook.com/dufilautresor/



LUMIERE & SENS
 Nathalie **MOISAN**
 Création de bougies
 A base de cire de soja sans OGM 100 végétale



92 bis, avenue du Bac - 94210 La Varenne Saint-Hilaire
 Horaires, renseignements et réservations :
 www.saint-maur.com / 01 45 11 65 34
 ephemere.laboutique@mairie-saint-maur.com



Vos marchés en fête du 12 au 14 octobre !

La troisième édition de la fête des marchés se tiendra du 12 au 14 octobre. Les commerçants de vos marchés proposeront de nombreuses animations et promotions.

A noter : la fête des marchés se tiendra en parallèle de la semaine du goût. Du 8 au 14 octobre, les commerçants de la Ville se mettront à l'heure de la semaine du goût : un rendez-vous à noter dans les agendas des petits et des grands gourmands.

Retrouvez le programme complet sur Saint-Maur.com et en suivant la page Facebook @VilleSaintMaur

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

21 22 23
 SEPT. 2018

SAINT-MAUR FOOD TRUCKS FESTIVAL #2

VENDREDI 19H → MINUIT - SAMEDI 11H → MINUIT - DIMANCHE 11H → 18H

SAUT À L'ÉLASTIQUE CONCERTS
 COLOR LOOP

PLACE DES MARRONNIERS

Co-organisé par **STREET FOOD EN MOUVEMENT**

Renseignements au 01 45 11 65 34
www.saint-maur.com

Logos of partner organizations: LA VARENNE SAINT-HILAIRE, MAPA, CAFPI, CENTRALE, Selectour, Arosio Voyages, C NEWS, OUI 111, La Poste BOB.



Création de jardin,
terrasse, bassin ;
arrosage automatique,
éclairage extérieur...

Entretien de jardin
à la carte ou à l'année

Contact,
renseignements
Philippe Foucher :
06 24 26 70 88

contact@bogarden.fr
→ www.bogarden.fr



bögarden

créateur de jardins et terrasses

Atelier/Dépôt 4, avenue Georges Goussot - 94100 Saint-Maur des Fossés



Salle de bains
Chauffage et plomberie

16, avenue François Adam
94100 SAINT MAUR



01 48 89 66 44



École Sociale du Numérique : le recrutement de la deuxième promotion a commencé !



Née d'un partenariat entre la Ville de Saint-Maur, l'entreprise Septodont et l'organisme de formation Simplon, l'École Sociale du Numérique est unique dans le Val-de-Marne. Inaugurée en octobre 2017 dans des locaux mis à disposition par la Ville, la Fabrique Simplon-Saint-Maur est en passe de recruter la deuxième promotion d'élèves.

La première promotion diplômée en juin dernier

A l'automne 2017, la première promotion de l'École Sociale du Numérique entamait six mois de formation au métier de référent digital. Le 7 juin 2018, Sylvain Berrios, Frédéric Bardeau représentant de Simplon&co et Olivier Schiller président de Septodont ont remis leur diplôme aux quatorze premiers apprenants de l'école. Tous sont désormais en milieu professionnel. « Cette école au cœur de la Ville, à proximité d'un quartier prioritaire, est un bel exemple de partenariat réussi public-privé et un exemple singulier par sa dimension à la fois innovante et sociale » déclarait Sylvain Berrios à l'issue de la cérémonie de remise des diplômes.

Les inscriptions ouvertes pour la deuxième promotion

La prochaine session de formation au métier de référent digital démarrera le 5 novembre prochain. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant pour la sélection des candidats. D'une durée de 6 mois, la formation prendra fin début mai 2019. Une vingtaine de places sont ouvertes pour la deuxième promotion, avec une priorité aux candidats saint-mauriens.

Qu'est-ce que le métier de référent digital ?

Véritable « couteau suisse » du numérique, le référent digital identifie et accompagne les collaborateurs par la création de solutions numériques : création de site web, mise en ligne de solution de e-commerce, publicité en ligne, services Cloud...

Les conditions de recrutement et profil des candidats :

- Être en situation de demandeur d'emploi
- Être titulaire d'un diplôme infra Bac
- Maîtriser l'écriture et la lecture au clavier
- Être apte au travail en équipe
- Témoigner de faculté d'adaptation
- Faire preuve d'autonomie, de patience, de persévérance, de détermination, de débrouillardise et de rigueur

Les candidatures se font par mail : contact-idf@simplon.co jusqu'au 14 octobre inclus

 **En vidéo sur Ville SaintMaur Youtube**



SM

QUINZAINÉ DES CINÉMAS

DE SAINT-MAUR

5 ▶ 18
SEPTEMBRE

4€
La séance

• 7 AVANT-PREMIÈRES !

• 1968, 1978, 1988,
1998, 2008 :
VOS FILMS CULTES !

• NOMBREUSES
PLACES À GAGNER
SUR FACEBOOK

Lido & 4 Delta
LES CINÉMAS DE SAINT-MAUR

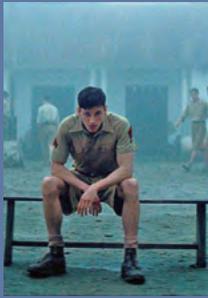
Tout le programme
Saint-Maur.com

  
@VilleSaintMaur
saint-maur.com

Retrouvez ces 7 films en avant-première :



AMIN
de
Philippe Faucon



**LES CONFINS
DU MONDE**
de
Guillaume Nicloux



DILILI À PARIS
de
Michel Ocelot



EN LIBERTÉ !
de
Pierre Salvadori



LE GRAND BAIN
de
Gilles Lellouche



**MIRAI
MA PETITE SŒUR**
de
Mamoru Hosoda



MON CHER ENFANT
de
Mohamed Ben Attia



Cinéma de Saint-Maur : une programmation qui démarre fort !

Depuis le 1^{er} août, date de la reprise de l'exploitation par la Ville, le cinéma 4 Delta ne désemplit pas ! Dès le premier jour, ce sont plus de 450 spectateurs qui sont venus retrouver leur cinéma de quartier, rassurés de cette continuité et séduits par la bonne humeur et l'enthousiasme de la nouvelle équipe.

La programmation fera la part belle aux films grand public et familiaux, sorties nationales en priorité, sans laisser de côté les attentes d'un public cinéphile. La nouveauté, c'est que le 4 Delta, comme Le Lido, accueillera régulièrement des rencontres, des avant-premières, des animations, des événements, des festivals ...

Une quinzaine du cinéma marquée par la diffusion de films cultes

Et le ton est donné depuis la rentrée, avec La Quinzaine des cinémas de Saint-Maur, qui, du 5 au 18 septembre, propose un feu d'artifice de films en avant-première, de films cultes ... au tarif unique de 4 € pour tous et pour toutes les séances !

Au-delà de cette période d'inauguration festive et attractive, les tarifs du 4 Delta, harmonisés avec ceux du Lido, seront très modérés, avec des formules d'abonnement avantageuses (tarif moyen à 5,50 €) et un effort particulier en faveur des jeunes (4 € la place pour les moins de 14 ans). L'éducation artistique et culturelle, et l'éveil du regard des petits Saint-Mauriens, reste une priorité avec un tarif à 2,50 € pour les scolaires et à 3,50 € pour les centres de loisirs. **Le tarif « tribu » accordé pour deux adultes accompagnant deux enfants au cinéma, est une innovation destinée à inciter les familles à redécouvrir leurs cinémas de quartier.**

Si le cinéma est d'ores et déjà la sortie culturelle préférée des Français, gageons qu'à Saint-Maur, avec ses deux établissements et ses cinq écrans, tous les records de fréquentation seront battus !

Retrouvez les programmes et l'actualité des cinémas sur les sites

Saint-Maur.com et allociné.fr ainsi que sur la page facebook officielle @VilleSaintMaur.



JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
#JEP2018
WWW.JOURNEESDUPATRIMOINE.FR

SAMEDI
15
SEPTEMBRE

À 9H30

PROMENADE ARCHITECTURALE

La boucle "À bicyclette"

DE 10H À 12H

SAINT-MAUR DANS LA GRANDE GUERRE

Exposition aux Archives municipales

À 10H ET À 11H

VISITES COMMENTÉES

Archives municipales

DE 10H À 18H

EXPOSITION ET PROJECTION SUR HENRI POBÉGUIN EN AFRIQUE DE L'OUEST

Médiathèque Germaine-Tillion

À 10H30

VISITE GUIDÉE DES RÉSERVES ET DE L'EXPOSITION

Médiathèque Germaine-Tillion

DE 14H À 18H

1914-2018 TÉMOINS D'HIER, MÉMOIRE D'AUJOURD'HUI

Exposition

ATELIERS JEUNE PUBLIC

Musée de Saint-Maur

VISITE LIBRE

Ateliers de sculpture et de lithographie

Ateliers d'Art de Saint-Maur

À 14H ET 16H

VISITE GUIDÉE DES RÉSERVES ET DE L'EXPOSITION

Médiathèque Germaine-Tillion

À 14H30

VISITE COMMENTÉE

Site de l'Abbaye

À 14H30, 15H30 ET 16H30

VISITE COMMENTÉE

Ateliers d'Art de Saint-Maur

À 15H

1914-2018 TÉMOINS D'HIER, MÉMOIRE D'AUJOURD'HUI

Inauguration de l'exposition

Musée de Saint-Maur

À 16H30

VISITE COMMENTÉE

Église Saint-Nicolas et quartier du Vieux Saint-Maur

À 16 H 45

1914-2018 TÉMOINS D'HIER, MÉMOIRE D'AUJOURD'HUI

Visite théâtralisée de l'exposition

Musée de Saint-Maur

DIMANCHE

16

SEPTEMBRE

DE 10H À 12H

SAINT-MAUR DANS LA GRANDE GUERRE

Exposition aux Archives municipales

À 10H ET À 11H

VISITES COMMENTÉES

Archives municipales

DE 10H À 18H

PRÉSENTATION DU SAVOIR-FAIRE DES LAURÉATS DU LABEL "FABRIQUÉ À SAINT-MAUR"

Carré Médicis

DE 14H À 18H

1914-2018 TÉMOINS D'HIER, MÉMOIRE D'AUJOURD'HUI

Exposition

ATELIERS JEUNE PUBLIC

Musée de Saint-Maur

À 14H30

VISITE COMMENTÉE

Église Saint-Nicolas et quartier du Vieux Saint-Maur

À 15H

PROMENADE ARCHITECTURALE

Le Parc de Saint-Maur, de place en place...

1914-2018 TÉMOINS D'HIER, MÉMOIRE D'AUJOURD'HUI

Visite théâtralisée de l'exposition

Musée de Saint-Maur

À 16H

REMISE OFFICIELLE DU LABEL "FABRIQUÉ À SAINT-MAUR"

Carré Médicis

À 16H30

VISITE COMMENTÉE

Site de l'Abbaye

À 17 H

1914-2018 TÉMOINS D'HIER, MÉMOIRE D'AUJOURD'HUI

Visite théâtralisée de l'exposition

Musée de Saint-Maur



Suivez le programme :



Pour la troisième année consécutive, le street-artiste saint-maurien RAF Urban a composé l'identité visuelle de l'affiche du Festival. Cette année l'artiste a composé un Monsieur Hulot « grapheur »

Le Festival du court-métrage célèbre les 60 ans de Mon Oncle !

La quinzième édition du Festival du court-métrage « Sur les pas de Mon Oncle », qui se tiendra du 5 au 7 octobre, sera une édition toute particulière. Le Festival coïncide en effet cette année avec le 60^e anniversaire du film « Mon Oncle » de Jacques Tati.

Tous les établissements culturels de la Ville se sont mobilisés pour célébrer les 60 bougies d'un film tourné dans le Vieux Saint-Maur et pour proposer de nombreuses animations avant et après le Festival du Court-Métrage. Du 26 septembre au 28 octobre, Saint-Maur se met au rythme de Monsieur Hulot.

Avant et après le Festival: Pendant le Festival :

Du 26 septembre au 10 octobre,
à la médiathèque Germaine-Tillion

- « Monsieur Hulot s'expose », exposition de l'œuvre de l'illustrateur David Merveille. A noter : l'artiste sera en dédicace dimanche 30 septembre, place de l'église au Vieux Saint-Maur

Dimanche 30 septembre de 14h à 18h

place de l'église au Vieux Saint-Maur

- « La promenade de Monsieur Hulot », spectacle d'improvisation
- Parade de l'association Solex Attitude
- Concert de l'orchestre de jazz de l'école de musique de La Pie A

Mercredi 3 octobre à 20h,
cinéma Le Lido

- « Mon Oncle », projection spéciale pour le 60^e anniversaire du film de Jacques Tati – gâteau d'anniversaire à l'issue de la séance

Mardi 9 octobre à 14h,
théâtre de Saint-Maur

- « Jacques Tati », conférence animée par Stéphane Goudet, maître de conférence en histoire et esthétique du cinéma à Paris I Panthéon-Sorbonne

Du mercredi 10 au mardi 16 octobre,
cinéma le 4 Delta

- Retrouvez toute la semaine au 4 Delta une rétrospective des films de Jacques Tati - programme complet sur le site Saint-Maur.com

Du 15 au 28 octobre,
aux Ateliers d'Arts

- « Mon Oncle, Monsieur Hulot » exposition de l'Ecole des Bords de Marne

Vendredi 5 octobre à 20h30,
cinéma Le Lido

- Ouverture du festival, spectacle musical de Gaspard Coulon, diffusion du court-métrage lauréat du festival « Sur les pas de mes neveux ».

Samedi 6 octobre
cinéma Le Lido

- À partir de 10h30, parade de l'association Solex attitude accompagnée par le groupe Band'Originale, parvis du cinéma Le Lido
- De 14h à 19h : projection de la 1^{re} partie de la sélection du festival
- 20h30 : soirée Coup de cœur du public en partenariat avec BNP Paribas, quatuor des élèves du CRR dirigé par Didier Courty, « A la recherche de monsieur Hulot » spectacle de la classe de comédie musicale du CRR dirigé par Emmanuel Touchard, remise du prix Coup de cœur du public.

Dimanche 7 octobre,
cinéma Le Lido

- À 10h30, « Dans le court des grands » projection d'une sélection de courts-métrages animée par Monsieur Hulot en personne, programme adapté dès 4 ans en partenariat avec les Editions Fleurus
- 14h, projection de la 2^e partie de la sélection du festival
- 20h30, soirée de clôture

Le festival bénéficie de nombreux partenaires : l'INA, la BNP, BREF, La Griffes Noire, The Green Way, les éditions Fleurus. Un prix est remis en partenariat avec la Ville de Joinville-le-Pont.

Le Saviez-vous ?

En 1958, Jacques Tati tourne une partie de « Mon Oncle » au Vieux Saint-Maur. Pendant 8 mois, une animation inhabituelle règne dans le quartier. Certains habitants s'improvisent acteurs ou figurants, d'autres accueillent chez eux coulisses, loges ou maquilleuses. L'in vraisemblable maison de Monsieur Hulot est en fait un décor rapporté sur la façade d'un immeuble de la place d'Armes. (Source : *Saint-Maur-des-Fossés. Quand la banlieue peut avoir une âme*, André Kaspi, Joëlle Conan, collection Découvertes Gallimard)



Mise à disposition de personnel



**Dès la rentrée, facilitez-vous la vie.
L'emploi solidaire à votre service !**

Particuliers

- ✓ Ménage, repassage, vitres, lessivage
- ✓ Préparation des repas
- ✓ Entretien du jardin
- ✓ Petit bricolage
- ✓ Petits travaux : peinture, sol, etc.
- ✓ Manutention, débarras cave

Entreprises

- ✓ Entretien de locaux
- ✓ Entretien des espaces verts
- ✓ Manutention, petits travaux
- ✓ BTP -2nd œuvre : clauses sociales des marchés publics et privés
- ✓ Restauration collective

Copropriétés

- ✓ Entretien des parties communes
- ✓ Entretien des espaces verts
- ✓ Travaux de rénovation (peinture, parquet flottant, petite maçonnerie, etc.)
- ✓ Remplacement de gardien
- ✓ Rentrées et sorties des bacs poubelles

 **01 71 33 13 17**

www.insertionservice.eu

insertionservice@free.fr

isp94@free.fr



Vos repas livrés à domicile

Nouvelle cuisine raffinée et variée, entièrement renouvelée. *Nouvelle carte, nouveaux choix...*

Cuisine Traditionnelle, formules Diététiques...

Déjeuner à la carte : **13,95 €** ou 8,92 € *
Déjeuner Équilibre : **13,10 €** ou 8,38 € *

Livraison quotidienne. Repas du week-end livrés le vendredi.
*Après déduction fiscale



Contactez-nous au : **01 48 57 06 21**

Et la vie devient plus simple...



le Service au Quotidien
30, rue de la Varenne - 94100 Saint-Maur - www.service-quotidien.fr





Un syndic proche de chez vous
et à votre écoute

7, Passage Monnot

94210 La Varenne Saint-Hilaire

TÉL : 01 55 97 15 05

FAX : 01 49 76 28 68

m.damota@dmgestion.fr

François Isal : le club d'échecs perd son fondateur



Le club d'échecs de Saint-Maur a perdu cet été son président historique. Une personnalité passionnée et attachante grâce à qui l'association a pris son envol. Hommage.

C'est une disparition poignante qui a marqué de nombreux Saint-Mauriens. Fondateur et président d'honneur du célèbre club d'échecs, le docteur François Isal est décédé des suites d'une longue maladie le 1^{er} juillet. Il avait 66 ans. Le jour même, curieuse coïncidence de la vie, l'association quittait ses locaux historiques de la maison de quartier du Parc – où les cours étaient dispensés depuis sa création en 1982 – pour de nouveaux locaux, situés 78 rue du docteur Roux, au centre de loisirs des Corneilles dans le quartier de La Pie. Une page de l'histoire de « Saint-Maur Echecs » s'est tournée cet été. Marc Wittmann, qui a pris la succession du Président Isal en novembre 2017, se souvient d'un ami, « *d'une gentillesse et d'un dévouement sans faille, toujours positif et fraternel, passionné par son métier de médecin et la pratique des échecs* », remportant même le tournoi interne du club en 2017, quelques mois avant d'apprendre sa maladie. De l'avis de tous, François Isal a su insuffler, par sa détermination, une vraie dynamique : « *C'est grâce à lui que le club a grandi pour atteindre le niveau qu'on lui connaît*, note Marc Wittmann. *Personne n'oubliera sa joie de vivre et sa détermination* ». Parmi ses plus belles réussites : l'introduction réussie des échecs dans les écoles saint-mauriennes et le recrutement, en 2011, du maître international Xavier Parmentier (hélas disparu en 2016), ancien coach de l'équipe de France Espoir, pour accompagner au plus haut niveau la section Elite du club.

Nos pensées vont à son épouse, Claude, et à toute sa famille.



A Saint-Maur : le club d'échecs sur tous les fronts

Le célèbre club Saint-Maurien, qui fête ses 36 ans d'existence, démarre la rentrée 2018 sur les chapeaux de roue. Revue de détail.

C'est une trajectoire vertigineuse. L'histoire d'un club qui en quelques années, a multiplié par dix le nombre de ses licenciés, avec plus de 250 membres actifs aujourd'hui, toutes générations confondues. Une armée d'aficionados, forte de plusieurs équipes en division nationale ! Le club est aussi un partenaire privilégié des écoles et des collèges : chaque année, des milliers d'élèves saint-mauriens s'initient à la pratique des échecs sur les temps scolaires, périscolaires et parfois dès la maternelle. Et les résultats sont au rendez-vous. « *La ville est championne d'académie et termine toujours aux premières places des championnats de France annuels* », note Marc Wittmann, 44 ans, président depuis l'année dernière. Des succès à saluer, quand on sait que la pratique des échecs peut réconcilier les élèves avec les maths et stimuler la logique, la mémoire et l'imagination. « *Cette année, nous avons également été choisis par la Fédération pour expérimenter le projet international "Smart Girls" qui vise à développer la pratique du jeu auprès des femmes qui ne représentent que 15% de nos licenciés* » ajoute Marc Wittmann. Au programme : temps de jeux réservés, tournois dédiés... « *L'idée, c'est de créer de l'émulation. J'ajoute que l'une de nos deux équipes féminine est désormais en nationale 1 !* » Parmi les autres actualités du club en cette rentrée 2018 : la mise en place d'un logiciel exclusif d'entraînement personnalisé à la maison, l'inauguration de tournois en ligne avec des clubs étrangers, et le lancement à venir, en liaison avec la Vie au Grand Air de Saint-Maur, de stages hebdomadaires encadrés pendant les vacances scolaires, mêlant échecs et activités sportives... La clé d'un esprit sain dans un corps sain !

« *La ville est championne d'académie et termine toujours aux premières places des championnats de France annuels* », note Marc Wittmann, 44 ans, président depuis l'année dernière. Des succès à saluer, quand on sait que la pratique des échecs peut réconcilier les élèves avec les maths et stimuler la logique, la mémoire et l'imagination. « *Cette année, nous avons également été choisis par la Fédération pour expérimenter le projet international "Smart Girls" qui vise à développer la pratique du jeu auprès des femmes qui ne représentent que 15% de nos licenciés* » ajoute Marc Wittmann. Au programme : temps de jeux réservés, tournois dédiés... « *L'idée, c'est de créer de l'émulation. J'ajoute que l'une de nos deux équipes féminine est désormais en nationale 1 !* » Parmi les autres actualités du club en cette rentrée 2018 : la mise en place d'un logiciel exclusif d'entraînement personnalisé à la maison, l'inauguration de tournois en ligne avec des clubs étrangers, et le lancement à venir, en liaison avec la Vie au Grand Air de Saint-Maur, de stages hebdomadaires encadrés pendant les vacances scolaires, mêlant échecs et activités sportives... La clé d'un esprit sain dans un corps sain !

Plus d'informations : <https://www.saintmaurechecs.com/>

Événement !

Innovation mondiale chez **audition** MARC BOULET • JÉRÔME LEFEUVRE

Styletto, Une nouvelle image de l'aide auditive



- Design ultra fin et élégant
- Écrin de charge nomade
- Redémarrage automatique
- 3 charges supplémentaires sans branchement (soit jusqu'à 4 jours d'utilisation)
- Perception naturelle des voix
- Contrôlable par smartphone

Chargeur offert jusqu'au 30 novembre 2018 !

Dispositif soumis à prescription médicale. Chargeur offert pour l'achat d'un pack stéréo Styletto.

Audioprothésistes diplômés d'État et passionnés, nous sommes spécialistes de l'appareillage auditif de l'adulte et de l'enfant.

Nous veillons chaque jour à associer notre savoir-faire technologique au bien-être de nos patients, au delà du simple confort auditif.

**« Notre exigence :
vous apporter l'excellence. »**



Jérôme LEFEUVRE / Cédric MISSISTRANO

Audioprothésistes diplômés d'État

**AUDITION BOULET - LEFEUVRE - 9 av. de la République 94100 Saint-Maur
Informations et rendez-vous au 01 48 75 12 64**

SAMEDI 15 SEPTEMBRE DE 9H À 16H45
(sessions toutes les 15 minutes)

Journée d'initiation aux gestes de premiers secours

Initiation gratuite/à partir de 6 ans
Par la Croix Rouge Française
(délégation locale de Saint-Maur)
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 15 SEPTEMBRE DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H

Journée portes ouvertes

Organisée par l'Amicale Tennis de Saint-Maur - 1, impasse de Condé

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE DE 8H30 À 18H

Brocante des Bords de Marne

Par l'association des Riverains de La Pie
Quai de La Pie (entre l'avenue René David et l'avenue d'Arromanches)

SAMEDI 29 SEPTEMBRE DE 9H30 À 12H

Speed dating : Parents / Assistant(e)s maternel(le)s,

Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 29 SEPTEMBRE DE 8H À 18H

La broc'du Parc

Vide-grenier organisé par le comité de quartier du Parc de Saint-Maur
Place des Marronniers

LE LIONS CLUB SAINT-MAUR-ALLIANCE présente

Les Belles Saint-Mauriennes
Exposition et Vente de Voitures de Collection et de Prestige - Eaptème - Circuit découverte

2^e Edition



Dimanche 7 Octobre 2018
Place des Marronniers
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
10h - 18h
(Restauration sur place - FOODTRUCKS)

Manifestation organisée au profit de VPA (Vacances Plein Air)

Renseignements :
www.facebook.com/tastycars
Inscriptions :
www.lions-sma.org

DIMANCHE 7 OCTOBRE DE 10H À 18H

Les belles Saint-Mauriennes,

exposition de voitures de collection et de prestige

Place des Marronniers

Le CONSEIL CITOYEN des Rives de la Marne vous invite à une conférence-débat sur le bien vieillir

LE COCKTAIL DE LONGÉVITÉ !

Lundi 8 octobre 2018, à 19h00

THÉÂTRE D'ARSONVAL
73, rue du Pont de Créteil (Villa Vernier)
94 100 Saint-Maur-des-Fossés



CONFÉRENCE
QUESTIONS-RÉPONSES
BUFFET SANTE

ANIMÉE PAR :
le Docteur Hélène CHEVALIER,
expert en alimentation saine

ENTRÉE LIBRE
TOUT PUBLIC

FONDATION PILEJE
PRODIGES DE LA SANTÉ ÉQUILIBRÉE

États • Egalité • Démocratie
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LUNDI 8 OCTOBRE À 19H

Le cocktail de longévité,

conférence animée par le docteur Hélène Chevalier

Théâtre d'Arsonval

Entrée libre



LES CONFÉRENCES DU POINT ÉCOUTE FAMILLES

VENDREDI 12 OCTOBRE À 20H30,

Écran, langage, apprentissages, font-ils bon ménage ?

Conférence interactive animée par Carole Vanhoutte, orthophoniste, co-fondatrice de « Joue, pense, parle » et auteur de *Ma pause sans écran* aux éditions Fleurus

Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

Entrée libre

MERCREDI 7 NOVEMBRE À 20H,

Être parent aujourd'hui, la bienveillance commence par soi-même !

Conférence interactive animée par Marine de Labriolle, psychopraticienne formée à la psychologie positive américaine.

Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

Entrée libre

Renseignements au Point Ecoute Familles :
01 45 11 65 74 ou péf@mairie-saint-maur.com

NOUVELLE

SAISON
culturelle



Brochure distribuée
avec votre numéro de Saint-Maur Infos

AU THÉÂTRE



En attendant Bojangles,
8 décembre à 20h30



MAJORITÉ MUNICIPALE

“SAINT-MAUR NOTRE CHOIX” (33 élus)



Carole Draï
Maire-adjointe déléguée au budget, aux assurances et à la commande publique

www.saintmaurnotrechoix.fr

Contrat financier : l'Etat reconnaît les efforts de la Ville pour maîtriser ses dépenses

Si la Ville s'est tristement illustrée, par le passé, par la souscription d'emprunts toxiques destinés à financer des dépenses courantes, elle a engagé depuis des efforts sans précédent pour se désendetter et retrouver un équilibre financier. Force est de constater qu'elle a réussi à convaincre les services de l'Etat du bien-fondé de sa démarche : quatre ans après le début du mandat de l'équipe municipale, la trajectoire de repli des dépenses figure précisément

parmi les objectifs de bonne gestion fixés aux collectivités territoriales. Et c'est justement à cette condition que l'Etat a accepté de signer le contrat financier négocié fin juin avec la Ville, ouvrant la voie à des contreparties notamment en termes d'investissements publics. Nous pouvons être fiers collectivement, élus et habitants, que la démarche vertueuse que nous poursuivons soit entendue et reconnue comme telle au-delà de Saint-Maur.

OPPOSITION MUNICIPALE

“FIDÈLES À SAINT-MAUR” (7 élus)

Mobilités & Transports pour Saint-Maur



Pascale Luciani-Boyer
Conseillère Municipale

www.scoop.it/t/conseil-municipal-de-saint-m

La mobilité est devenue un enjeu d'attractivité et Saint-maur-des-fossés est aussi au cœur de ces enjeux avec quotidiennement, des saint-mauriens toujours plus nombreux à emprunter les transports en commun pour vaquer à leurs activités. Leviers d'attractivité autant que sources d'inquiétudes pour ses potentielles nuisances, des équilibres sont toujours à trouver. Garantir le confort de vie de tous et rester dans la dynamique de mobilité qui maintient Saint-maur à proximité des centres décisionnaires sont des préoccupations récurrentes. C'est pourquoi nous nous réjouissons de compter parmi nos élu(e)s un membre du Conseil d'Administration du groupe RATP nouvellement nommée en 2018.

Pascale Luciani-Boyer succède au Député Gilles Carrez pour représenter les communes d'Ile de France concernées par l'activité de la RATP. Avec notre gare en construction du Grand Paris express à Saint-Maur-Créteil, elle aura à cœur de préserver les intérêts des Saint-Mauriens dans ce nouvel enjeu de mobilités pour la notre ville.

OPPOSITION MUNICIPALE

**“SAINT-MAUR DEMAIN, UN NOUVEAU SOUFFLE
POUR SAINT-MAUR ET SES VILLAGES” (6 élus)**

Nicolas Clodong
Conseiller Municipal

www.nicolasclodong.fr

Tribune non reçue
dans les délais impartis

OPPOSITION MUNICIPALE

“SAINT-MAUR ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE” (3 élus)

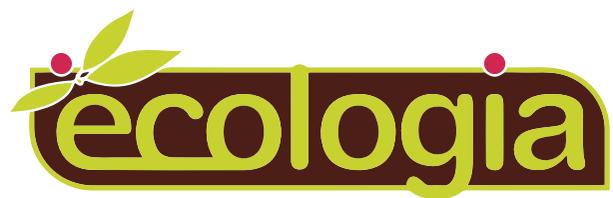
Catherine Thèves
Conseiller Municipal

pssaintmaur94.org

Pourquoi cette contractualisation avec l'Etat ?

Présentée pour la 1^{re} fois en Conseil Municipal le 28 juin au soir à 21 heures en vue d'une signature avec le Préfet le lendemain matin : sans information préalable des discussions en cours, ni explication en commission. La loi date pourtant du 22 janvier dernier ; la date butoir en était fixée dès l'origine au 30 juin. La situation financière de Saint-Maur est hélas bien connue : placée en 10^{ème} position des villes les plus endettées avec une trajectoire d'extinction de la dette courant jusqu'en 2053 pour une charge annuelle de 700^e par foyer fiscal. Quelles conséquences sur cet aspect du budget ? Pas de réponse aux élus des différentes oppositions.

Pourquoi ne pas envisager du logement social diffus en réhabilitant certains logements et par la même contribuer à diminuer l'amende SRU (de bientôt 7 Millions €) ? Pourquoi évoquer sans cesse le principe constitutionnel de libre administration des collectivités et s'engager dans un document contractuel qui ne respecte pas les élus ? Pourquoi en sommes-nous au point de solliciter cette mise sous tutelle ? Pourquoi ne pas avoir compris plus tôt que la maîtrise des dépenses est une impérieuse nécessité pour des dirigeants responsables ?



**DU CHOIX,
DES PROMOTIONS,
DES CONSEILS,**

**et
11 000 PRODUITS BIO**



ÉCOLOGIA
CHENNEVIÈRES SUR MARNE
Zone Commerciale Pincevent
Avenue Champlain



ÉCOLOGIA
LA VARENNE SAINT-HILAIRE
Centre ville
2 Avenue du Mesnil

-5%*

**SUR TOUS VOS ACHATS
REMISE IMMÉDIATE EN CAISSE
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON REMPLI**

Nom : Prénom :
Adresse : Mail :
Ville / Code postal : Portable :

Je souhaite recevoir les informations des magasins La Vie Saine.

*Offre limitée à 1 coupon par famille. Valable une seule fois jusqu'au 10/11/18 dans les magasins LA VIE SAINE.



UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE



Notre mission est de vous accompagner dans votre démarche vers une meilleure audition et de vous offrir la solution qui répondra le mieux à vos besoins et à vos attentes.

À votre écoute, nous vous accueillons dans un espace chaleureux et convivial.

Sarah BITBOL, Audioprothésiste D.E. indépendante

Bilan auditif⁽¹⁾
GRATUIT

Suivi personnalisé
réalisé par un
professionnel de santé

Centre agréé tous
fabricants et toutes
mutuelles

Déplacement
à domicile

Essai d'une solution⁽²⁾
pendant 1 mois
GRATUIT



Découvrez les aides auditives rechargeables
dernière génération dans notre centre.

**Chargeur⁽³⁾
OFFERT**
(Uniquement en magasin)

(1) Test non médical. A but uniquement prothétique. (2) Sur prescription médicale. (3) Pour l'achat de deux aides auditives Muse IQ rechargeables. Voir conditions dans le centre. ©Starkey. Tous droits réservés. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte au titre de cette réglementation le marquage CE.

Audition Sarah Bitbol

- 7 Rue Baratte Cholet, 94100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél. 01 48 83 08 13 •
- 92 bis avenue du Bac, 94210 La Varenne Saint-Hilaire - Tél. 01 43 94 13 97 •

EXCLUSIVITÉ DANS LE VAL-DE-MARNE



Les audioprothésistes



www.entendre.com

**Un espace audition de l'enfant exclusif dans votre centre Entendre,
à Saint-Maur-des-Fossés.**



**Marjorie COUSIN, audioprothésiste diplômée d'État,
spécialisée en audiophonologie de l'enfant.**

Les enfants évoluent dans un environnement où les situations d'écoute peuvent être très différentes (crèche, récréation, extérieur) et ils n'ont pas les mêmes besoins que des adultes atteints de perte auditive.

Votre enfant a besoin d'une aide auditive spécifique, lui permettant de communiquer et découvrir le monde extérieur en toute confiance.

Marjorie Cousin accompagnera votre enfant et prendra soin de son audition. Toujours à votre écoute, elle choisira, avec vous, l'aide auditive la plus adaptée à ses besoins et votre budget.

JULIEN BENOIST ET MARJORIE COUSIN

Audioprothésistes D.E. - DU Audioprothèse implantée

DU Audiophonologie de l'Enfant

16 - 20, Rue Baratte Cholet
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

01 41 79 30 19

**BON
POUR UN
TEST AUDITIF
GRATUIT⁽¹⁾**

**BON POUR UNE OFFRE
DÉCOUVERTE⁽²⁾
200 € OFFERTS
pour l'achat d'une aide auditive
OU
400 € OFFERTS
pour l'achat de deux aides auditives**

Maitre
AUDIO

Expert l'assistance auditive

Votre audioprothésiste D.E.
Entendre est
un indépendant engagé.
Pour plus d'informations :
www.maitre-audio.fr